

Crédit photos

p. 6 :
Jean-Claude Molines

p. 8 :
Bernadette Mersadier

p. 9 :
Claudette Pantel

p. 10 :
M. et Mme Benoît

p. 12-16 :
Marie-Claude et
Christian Mestre

p. 17-18 :
Daniel Mathieu

p. 20-21 :
Alain Pantel

p. 22 :
Etienne Passebois

p. 29-35 :
Jean-Marie Perret

p. 36 :
Point d'Appui à la Vie
Associative

Sommaire

p. 3 - Edito
N° 119 ... Chat se discute !

p. 4 - Brise municipale
Rentrée 2018 : Ecole de St Privat

p. 5 - Dans l'œil du cyclone
Un cycle d'observation au Pont de Montvert

p. 12 - Bise-Art, Blizart
*Rendez-vous en terre... pas si inconnue...
Des Esperelles*

p. 17 - L'air de rien
Le four à pain de l'Espinass

p. 20 - Aura Rossa
Un rat qu'a pas qu'un trou es perdu !

p. 22 - Ah Lisez
« Lire »

p. 23 - Tempête de délibérations

p. 29 - En coup de vent
L'esprit de résistance



Directeur de publication :
Alain Ventura

Comité de rédaction :
Christophe Blangero, Pierrette Coudert,
Simone Cros-Allier, Ghislaine Guignier,
Jacques et Julie Hugon, Maurice Jeannet,
Annah Lantieri, Magali Martinez, Daniel
Mathieu, Marie-Claude et Christian
Mestre, Roland Mousquès, Etienne
Passebois, Josette Roux, Éric Tamisier,
Philou Thomas, Jeanne et Alain Pantel,
Étienne Passebois, Michel Riou, Odile
Rival, Jean-Marie Thoyer, Jean-Michel
Vandersteen, Alain Ventura

Mise en page :
Marie Debierre / Magali Martinez

Imprimerie :
IMPRIMERIE DES 4
48 100 Marvejols

Abonnement :
Cette revue est distribuée gratuite-
ment aux administrés de Ventalon en
Cévennes ainsi qu'aux résidents perman-
ents de Pont de Montvert Sud Mont
Lozère à leur domicile. Pour un envoi à
une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro :
6,50 euros/n°

Abonnement à l'année
(4 numéros) : 25 euros/an

Abonnement de soutien :
30 euros/an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de :
« Mairie de Ventalon en Cévennes »,
et adressés à Mairie, le Géripon,
48 240 Ventalon en Cévennes

ISSN 210J-3626
Dépôt légal : à parution



N° 119... Chat se discute !

Voici le numéro 119 du Vent des Bancelles.

119, me direz-vous, ce n'est pas spécialement un nombre marquant, et pourtant...

Rappelez-vous, quand nous avons fêté le N°100, nous avons publié un petit historique de votre journal préféré et avons bien rappelé que le titre « Le Vent des Bancelles » n'était apparu qu'au numéro... 19 !

Alors, oui, on peut dire sans mentir qu'on a atteint les 100 numéros (et en être fiers !) du « Vent des Bancelles » qui naissait il y a 26 ans.

Souvenirs, souvenirs...

C'était en 1992, François MITTERRAND était encore Président de la République, mais déjà un peu affaibli et tout allait rapidement basculer avec la seconde cohabitation et Edouard BALLADUR comme Premier Ministre qui préparait une série de lois révoltantes.

Rappelez-vous la loi dite « Bourg Broc » ou « Bayrou » (alors Ministre de l'Éducation nationale) adoptée à la sauvette par le Parlement dans la nuit du 14 au 15 décembre 1993, visant à supprimer de fait, toute contrainte en matière de financement des écoles privées. Le Conseil Constitutionnel avait annulé l'essentiel des dispositions de la loi trois jours avant la manifestation monstre de Paris où s'étaient retrouvées plus d'un million de personnes pour défendre l'École Publique (vous pouvez retrouver l'article dans le supplément du Vent des Bancelles N°22, téléchargeable sur le site de la communauté de communes – www.cevennes-mont-lozere.fr, rubrique « Publications »).

« Le Alain, il s'é gare... ! », me direz-vous, mais pas tant que chat...

N'oublions pas que, même aujourd'hui, il faut se mobiliser pour défendre des causes qui nous semblent abandonnées par le pouvoir en place. N'oublions pas que, justement, l'éducation est l'un des piliers de l'avenir de nos enfants et qu'il faut en permanence rester vigilants quant à l'évolution de l'École Publique, laïque et ouverte à toutes et tous, et l'érito du précédent numéro de notre journal, écrit par Jacques HUGON, était là pour nous le rappeler. Merci Jacques !

Mais n'oublions pas non plus de souhaiter bon anniversaire au « Vent » qui fête donc officiellement ses 100 numéros aujourd'hui.

Ouf ! Je suis retombé sur mes pattes... de chat. Normal puisque j'écris ce mot à la... mi-août !

■

Alain Ventura

D'abord charron, cet artisan aux compétences multiples, avait ensuite aménagé une structure beaucoup plus vaste appuyée à la précédente, sur l'emplacement du parking actuel, face au portail d'entrée de l'hôtel. Il venait de se lancer dans la profession de carrossier quand la demande affluait de la part de paysans acheteurs de camions qu'il allait transformer en bétailières. Même chose pour les véhicules destinés aux bouchers. Arrivant avec un simple plateau, ils repartaient équipés de A à Z.

Mais revenons à la maison que nous avons évoquée. Ici chez les MAZOYER furent pensionnaires pendant une année scolaire Éric PANTEL de Finiels, Roland COMMANDRÉ de Fraissinet – et peut-être aussi Jean-Michel PUCHÉRAL de La Brousse – et quatre filles : Sylvette et Claudette, Danielle BUISSON de La Brousse et Josiane MOLINES de Villeneuve. La seconde année, on installa les 6ème et les 5ème dans la « maison des sœurs », route de Florac. L'équipement des salles de classe et surtout de l'internat occasionna quelques soucis. Ainsi dut-on transporter des lits prêtés par un lycée de Mende et sans doute quelques petites armoires. Et un hiver, comme on avait négligé de couper l'eau pendant les congés, les canalisations gelèrent. Il fallut l'intervention des employés communaux Armel CHAMBON et René MERSADIER pour un retour à la normale. Et Sylvette raconte : « Les enfants de La Brousse, bloqués par la neige, furent absents trois jours à la rentrée de janvier. »

Le choix d'un restaurant

Pendant deux ans, les pensionnaires prirent leur repas chez les MAZOYER. Le grand hôtel que nous connaissons, avec ses 18 chambres, allait être construit. Gilbert SERVIÈRE se souvient d'avoir observé le ballet des grues face à l'école. Ce projet perturba un temps l'activité du commerce qui fut fermé un an, sans doute en 1967. Les travaux furent achevés autour de 1968. Claudette se rappelle très bien de cette salle à manger, spacieuse à

ses yeux et qu'elle fréquenta deux années durant. Elle occupait alors l'emplacement de l'actuelle cuisine. On y accédait par quelques marches. Dès que l'internat fut créé là-bas, face au presbytère protestant, il fallut traverser le Pont matin et soir aux heures les plus froides du jour... car les repas étaient toujours servis ici. On ne s'étonnera donc pas du souvenir glacé qu'en a conservé notre interlocutrice. Elle se revoit, gamine transie, en train de parcourir le bourg de bout en bout dans une déambulation frileuse le long du Tarn.

Cependant, la mémoire de chacun(e) étant naturellement sélective et variable, Sylvette se souvient plutôt de la délicieuse confiture d'églantines servie par Julienne au petit déjeuner.

Dans un tout autre registre, c'est le surveillant qui donne lieu à des évocations contrastées. Ainsi la petite MOLINES a surtout retenu sa prédilection pour BRASSENS tandis que sa camarade s'attarde longuement sur celui qui lui donnait des leçons de guitare. Car une scène vécue en classe l'a choquée. On était en cours de musique et M. COLOSETI, par ailleurs « pion », enseignait le solfège et la flûte. Un jour un jeune Pontois s'avisait de « faire le mariole », en toute innocence peut-être. Les autres élèves venaient tout juste de s'arrêter de jouer quand le garçon continua

imperturbablement de souffler dans son instrument. La réaction fut immédiate : et vlan ! COLOSETI lui retourna une gifle appliquée sans ménagement. Ce bref épisode est resté intact dans la mémoire de la petite jeune fille, témoin muet de la scène. « Il était assez dur », dit-elle, et donc bien éloigné des rythmes nonchalants de son maître le chanteur-poète né sur les bords de la Méditerranée.

Autre cadre, autre histoire racontée par Bernadette où il est question d'un élève éploré et d'une surveillante consolatrice. Ça se passait un certain samedi soir où un petit pensionnaire n'avait pas pu regagner sa maison comme de coutume. Et voilà ce garçon contraint de rester au Pont en fin de semaine ! Bernadette le revoit, pleurant à chaudes larmes, fredonnant entre deux hoquets un air de valse bien connu : « J'ai quitté mon cher pays/Le cœur de mon enfance ». Compatissante, Lucie MERSADIER se penchait pour le reconforter.

Passées les deux premières années, le restaurant La Placière tenu par Adrienne ALLIER prit le relais rue du Chemin neuf. Et là aussi, comme chez les MAZOYER, les enfants se trouvaient bien.



La « maison des sœurs »

Ainsi nommée pour avoir abrité des religieuses, elle avait été la propriété du curé MALAFOSSE qui l'avait fait bâtir en vue de l'installation d'une école privée. Située sur le territoire de Fraissinet, à deux pas du Pont-de-Montvert, destinée aux garçons et aux filles, elle attira aussi – et surtout ? – des enfants de la commune voisine.

Le curé la légua à l'Église et elle fut gérée par une congrégation.

Lorsque l'établissement ferma, quelques religieuses y vécurent, aidant les malades ou les personnes âgées dans la peine.

En 1937, Mlle CREISSENT, originaire de Bédouès, s'y était installée : infirmière-accoucheuse, elle succédait à une sage-femme au nom prédestiné : Mme POUPON. Longtemps, le mercredi, un dentiste de Florac y reçut ses patients. L'immeuble, bien exposé et comportant trois niveaux, fut racheté par M. Jules COMMANDRÉ de Fraissinet. C'est lui qui le loua en 1964 à la mairie. Les élèves des campagnes y logèrent de septembre-octobre 1963 à juillet 1968. Il fallut équiper les deux dortoirs : le 1er étage pour les filles, le second pour les garçons. L'un était placé sous la responsabilité de Mlle MERSADIER, l'autre sous celle de M. COLOSETI et ensuite d'Omar AOUIDAD. La dernière année, alors que ne subsistait que la classe de 6ème, la

surveillante prit seule en charge le petit groupe. Le mobilier avait été prêté, comme nous l'avons indiqué, par un établissement mendois. Il se composait de lits et de placards et était équipé de lavabos et de WC, des poêles assurant le chauffage. L'ensemble était sobre voire sommaire mais finalement assez conforme aux standards de l'époque.

Comme on l'a vu, les intempéries s'invitèrent ici à plusieurs reprises. Et lors d'un transport de mobilier perturbé par une chute de neige, il fallut qu'Elisée CHAPTAL le chef-cantonnier envoie le chasse-neige aux Laubies où René MERSADIER et Raymond VELAY étaient bloqués avec leur camion.

Les professeurs

Instituteurs, étudiants et professeurs de collège assurèrent les cours tout au long des 5 ou 6 ans que dura la structure. La première année M. Raymond BENOÎT, qui avait succédé à M. Albin PANTEL à l'école primaire du Pont en 1957, fut invité à prendre la classe de 6ème en maths-sciences. Sa réputation d'exigence et de sévérité l'y suivit. Remarqué par ses supérieurs pour sa compétence, il supportait difficilement de voir ses leçons quelquefois mal comprises. Alors il élevait la voix et arpentait la salle dans un silence pesant.

Certaines disciplines – histoire-géo, français, dessin, couture (?) – furent un temps confiées à sa fille Raymonde.

Marinette CHAMBON – qui épousa Loulou BROS le boulanger – donna des cours de français et d'anglais, même si cette dernière spécialité ne lui était pas vraiment familière. Aussi, lorsque les élèves du Pont arrivèrent à Florac en classe de 4ème, on les repéra vite à leur accent fort peu britannique. C'était ainsi...

A la rentrée de 1963, un couple de professeurs arriva au Pont. Ils logèrent au presbytère protestant, face à l'internat. Elle enseigna le français, l'anglais et la musique; lui les maths et les sciences. Originaire des gorges du Tarn, déjà connu ici pour avoir été instituteur dans la petite école du Cros, c'était un fort en maths et un passionné. Nicole CHAPPELLE-ROUSSON, la fille de Paul et Lucette, en dresse un portrait élogieux, celui d'un prof entièrement tendu vers la réussite de ses élèves. Souvent l'heure des sciences nat' souffrait de la concurrence et le cours se prolongeait... Quant à la gym dont il était chargé, elle passait à l'as très souvent! Au moment de l'étude du soir où se côtoyaient pensionnaires et externes, il venait vérifier si la leçon avait été bien comprise et si les exercices étaient correctement faits. Alors il observait, reprenant parfois une explication, corrigeant une erreur; veillant au grain, en somme!

Plus tard, en début de soirée, il traversait la route au moment où garçons et filles avaient regagné leurs dortoirs. Il s'assurait que tout se passait bien



Un petit groupe sur le pont du Chambon. 1963 ou 1964. Collection Bernadette MERSADIER.

A gauche : Joël CHAPPELLE, Sylvette MOLINES derrière.

Devant à gauche : Claudette PANTEL, Josiane MOLINES, Danielle BUISSON derrière.

Au 1er plan au centre : Eric PANTEL. Derrière lui la surveillante Lucie MERSADIER et Bernard FOLCHER de profil, Roland COMMANDRÉ puis Roland MERSADIER.



Les grands avec les petits de Mme BENOÎT. 1963. Collection Claudette PANTEL.

à l'heure où les lumières s'éteignent. Au bout du compte, les élèves passés entre les mains de Max BOYER faisaient très bonne figure dès leur arrivée à Florac. Selon Nicole, on les remarquait : signe de leurs capacités personnelles sans doute mais aussi, indéniablement, du savoir-faire de ce passionné de mathématique et de pédagogie. La volonté de transmettre avait porté ses fruits.

Les BOYER restèrent ici jusqu'à juillet 1966. Deux jeunes enseignants tout juste sortis de l'École normale leur succédèrent : Gilbert SERVIÈRE et Françoise METGE.

En 1966-67, le premier assurait les cours de maths-sciences, d'éducation physique et dessin en 6ème et 5ème. Sa collègue se consacrait au français et à l'anglais. Mais qui pour l'histoire-géo en classe de 5ème ? On traverse

ici une zone d'incertitude : Omar, peut-être, mais rien n'est sûr ! Quant à Salvatore INSALACO, on se bornera à dire qu'il était chargé de sept heures de cours. La mémoire révèle ses limites et la palette des témoins consultés est décidément trop restreinte.

Mais lorsqu'il s'agit d'évoquer la dernière 6ème qui fonctionna pendant l'année scolaire 1967-68, tout devient étrangement lumineux.

Et pour cause ! Un seul prof assurait toutes les matières sans exception. On imagine aisément que cela n'était pas de tout repos pour Gilbert SERVIÈRE : une série de leçons à préparer, l'obligation de jongler avec diverses disciplines et des horaires qu'il fallait respecter. Quant aux langues vivantes, en l'occurrence l'anglais, c'était assez difficile, comme on peut l'imaginer. Heureusement l'effectif était faible : rien à voir avec les 25 élèves de 5ème, l'année précédente.

Ce petit groupe allait clore l'aventure étonnante du cycle d'observation apparu en 1962 sur ce territoire rural à l'habitat dispersé. Parmi les élèves on relèvera Francis VELAY de Frutgères, Eliane RICHARD du Pont et quelques garçons vraisemblablement venus du Pompidou.

Portraits de surveillants

La sixième année, Lucie MERSADIER, désormais l'unique surveillante, conduisit les dernières promenades, partagea les repas des derniers pensionnaires à la table d'Adrienne devenue presque trop grande mais toujours aussi appréciée ; elle remit ensuite les clefs des dortoirs à la mairie. Cette parenthèse heureuse dut lui laisser beaucoup de souvenirs. Unanimement louée – « une chance pour ces jeunes ! » – elle joignait l'autorité à la bienveillance. Son élégance naturelle, sa proximité avec les enfants – une vraie « mère poule » – l'amenait parfois à livrer de petits secrets personnels, intimes même. Claudette fut sa confidente. Les longues balades du jeudi autour du Pont facilitaient les échanges dans une complicité de bon aloi. Cette relation sereine tranchait parfois avec une certaine rudesse du côté des « pions ». On se souvient de ce récit au sujet de M. COLOSETI. Omar AOUIDAD qui lui succéda ne fut pas non plus toujours bien vu de certains élèves. En revanche, il remportait un franc succès auprès des demoiselles : des conquêtes faciles, dit-on, pour ce jeune homme qui avait été surveillant au pair au lycée CHAPTAL. Un habitué du café de Georgette et donc, semble-t-il, un garçon populaire au Pont.

Jeux d'enfants et petites douceurs

Les récréations se déroulaient dans la cour de l'école où petits et grands se mélangeaient. Au rez-de-chaussée Mme BENOÎT, aussi gentille qu'effacée, enseignait à la classe enfantine et au cours préparatoire, Mme DEDET au cours élémentaire et M. BENOÎT au cours moyen et en fin d'études. La cour était située à l'arrière de la mairie et au-devant, près des classes primaires. Avec l'arrivée des 6ème et des 5ème, la place était vraiment limitée. Les jeux devaient s'y adapter. Les grandes filles aimaient bien jouer aux dés : Bernadette et Claudette en étaient adeptes. Les parties se déroulaient en haut de l'escalier, face à la cyber-base actuelle. Les garçons s'adonnaient aux billes ou au ballon. Les plus jeunes côtoyaient les aînés. Claudette, qui aimait bien les petits, raconte dans un sourire : « Je pouponnais Gil ! » Amusant... Comme tout cela est loin !

Parmi les collégiens, la ruée vers les bonbons fut un temps à la mode. Joël, ce grand garçon vu sur une des photos, était devenu le fournisseur obligé, sollicité impérativement par des gamins qui le pressaient de répondre à la demande ! Sans doute est-il assez facile, pour un enfant de commerçant, de subtiliser adroitement, en tout bien tout honneur – ou presque ! – quelques petites pièces à ses parents. Un peu de cette menue monnaie rangée au fond d'une boîte à toutes fins utiles... Dès lors, les bonnes habitudes étant prises, un petit cercle se formait au moment de la distribution. Certes, on avait trépigné d'impatience, mais la récompense était là : on se bousculait, on jouait des coudes... Puis venait le temps des délices. Pour les lecteurs de ROUSSEAU, c'était un peu le jardin des Hespérides... sans effort !

Simone Cros Allier

Remerciements à ceux et celles qui ont permis d'aborder ce sujet et de lui prêter vie. Avec une mention particulière à Claudette PANTEL qui a su donner une intonation particulière à son récit. Et une aussi pour Bernadette MERSADIER qui vint à L'Hermet évoquer ses souvenirs : celui des deux jumeaux facétieux disposant en douce des boques de châtaignes ou des punaises sur les chaises des filles. Ou encore l'image de cet entrepreneur logeant dans une caravane sur la Place avec sa femme et son fils qui fréquentait l'école ; et dont l'énorme cylindre stationnait le soir quand la journée de travail s'achevait...



Marie – Claude et Christian Mestre – Lorsque Frédéric LOPEZ a prospecté pour trouver les participants de son film, il a rencontré de nombreux refus, beaucoup ne souhaitant pas passer pour le « dernier des Mohicans ». Avez vous eu cette crainte, à un moment ?

Christian Clermon - Frédéric LOPEZ a d'abord contacté l'attaché de presse du Parc puis envoyé ses équipes sur place pendant deux mois au cours desquels 300 personnes environ ont été approchées. Nous avons été auditionnés deux fois. Frédéric a ensuite effectué son choix en fonction de l'intérêt visuel de l'émission et en choisissant des personnes qui acceptaient de parler et n'avaient pas peur de la caméra. C'était notre cas et passer pour le dernier des mohicans – bien que cela ne me soit pas venu à l'esprit – serait pour moi plutôt agréable ; mais pourquoi pas les nouveaux « mohicans ? ».

Sabine Clermon - Non, je n'y ai jamais pensé mais si c'était le cas, je trouverais cela super !

Morgan Clermon - Ce ne serait pas du tout péjoratif, bien au contraire !

MC et C – Au cours de l'émission, on a appris que pour réaliser un film de deux heures, dix à 20 fois plus avaient été tournées. Avez vous eu une décision quelconque dans le choix définitif des séquences ? La synthèse présentée sur A2 est elle totalement fidèle à ce que vous souhaitiez exprimer ?

Christian – Non, nous n'avons pas eu la possibilité d'intervenir dans le montage de l'émission. Mais cela est dû au fait, sans doute, que l'équipe a avancé pas à pas en montant son émission au fur et à mesure. Mais pour moi, oui, ce reportage est tout à fait représentatif de notre vie ici.

Sabine – Oui, je partage l'avis de Christian mais j'émets juste une réserve sur le fait que l'on ait pas parlé des trois autres enfants de la famille « châtaigne ». (c'est ainsi que l'équipe de tournage nous a surnommés). Même si ce sont Morgan et sa compagne Estelle qui ont repris l'activité, ses frères et sœurs ont beaucoup donné d'eux-mêmes pour que les Espérelles soient ce qu'elles sont aujourd'hui. Par ailleurs, Frédéric nous a bien demandé si il y avait des choses dont nous ne souhaitions pas parler. Tout a été fait de façon très généreuse et humaine.

Morgan – J'ai été un peu déçu de ne pas avoir vu l'émission avant sa projection sur Antenne 2. Parce que le 10 avril, nous étions en direct, pétris d'émotion. On a essuyé

nos larmes. On était tellement bouleversés qu'on ne savait pas quoi dire. En tout cas, je l'ai vécu comme ça. Avec le recul, je pense que c'était une volonté de Frédéric : saisir notre émotion dans l'instant en nous laissant découvrir l'émission tous ensemble. Et ça a bien fonctionné !

MC et C – Et d'ailleurs, quelle est la ou les raisons profondes qui vont ont fait accepter ce reportage? Besoin de reconnaissance? Envie de donner de l'espoir? Simple témoignage d'une vie différente de la majorité? Autre?

Morgan – La première raison qui m'a fait accepter c'est de me dire que c'est une chose incroyable qui allait nous arriver ! Un tournage aux Esperelles qui passe à la télé ! Est-ce que c'est la réalité ? Pince-moi... Aie ! Ça fait mal, alors c'est que c'est vrai ! Ça m'arrivera qu'une seule fois dans ma vie ; si je dis non, je le regretterai toujours. Je n'ai pas pensé à une reconnaissance mais à l'espoir oui, en montrant notre manière de vivre. Donner à d'autres l'espoir d'une vie différente.

Christian - L'espoir c'est bien ce qui est ressorti des retours que nous avons reçus. Des personnes nous ont téléphoné en nous disant à quel point elles avaient été touchées et certaines se sont même dit : on a envie de sauter, de franchir le pas...

Sabine – Frédéric et toute son équipe ont eu l'air tellement séduits, intéressés par notre vie ici que je me suis dit : Alors, allons-y, si cela les intéresse, peut-être sommes-nous effectivement un peu intéressants pour un plus grand nombre !!! Avec Christian, Morgan et Estelle, on s'est dit que ce reportage pouvait donner un éclairage sympa sur les Cévennes et rappeler qu'on y trouve les meilleures châtaignes qui soient, telles (entre autres) les pellegrines qui servent à l'élaboration de confitures, de pâtés végétaux, etc... Sans oublier les jus de pommes issus d'anciennes variétés. Notre petit atelier nous permet de fabriquer sur place la majorité de nos produits, tous naturels et bio.

MC et C – Au cours du film, il est indiqué qu'un certain nombre de personnes ont essayé de s'établir ici, de changer de vie, mais n'y sont pas parvenues. Il semblerait que sur beaucoup d'appelés, il y a eu peu d'élus. Les raisons humaines sont bien sûr multiples mais dégagez-vous quelques tendances de ces abandons? Trop de travail? Pas assez de moyens financiers? Décalage entre le rêve et la réalité? Soucis de santé? Isolement? Autre?

Christian -Tu donnes les réponses en posant ta question !



La Serre



Maison de Sabine et Christian



L'atelier



Des gens sont partis parce qu'ils n'ont pas imaginé la masse de travail, ici comme ailleurs, comme dans tout pays qui demande une reconquête. Dans le reportage, et aux Esperelles aujourd'hui on montre le paradis, mais le paradis il faut le gagner tous les jours.

Sabine – Quand nous sommes arrivés ici, en 1990, il y avait tout à faire tout en s'occupant de nos quatre enfants. Pas d'horaires... Travailler beaucoup et tous les jours. Il ne faut rien lâcher ; garder la foi. Christian l'a toujours eue. Moi, parfois, j'ai douté mais nous y sommes arrivés et je me suis vite rendu compte que ma place était ici, aux Esperelles, en faisant revivre modestement un lieu et en bénéficiant de toutes les différentes énergies qui nous entouraient et étaient portées par celles et ceux qui nous avaient précédés dans cette voie.

Morgan – Il m'est un peu difficile de répondre à ta question. Je suis trop jeune pour avoir assez de recul. Je n'avais que trois ans en 1990 et cette terrasse sur laquelle nous sommes en ce moment était sous trois mètres de ronces. Le travail de départ a été titanesque, énorme. Venir s'installer aux Esperelles telles qu'elles sont actuellement : OK. Mais 25 ans en arrière : « Faire un verger, ici ? » Waouh ça va pas la tête !!!!

MC et C – En consultant les avis sur le site « Vivre au pays », nous avons été frappés par tous les gens que vous faites rêver, qui voudraient faire comme vous. Il est vrai que le reportage est très positif. La nature y est étourdissante. C'est difficile de l'apprivoiser ?

Morgan – La nature, et c'est tout à son honneur, elle est bien plus forte que nous. Quelquefois tu fais un travail acharné pour pas grand chose. Si tu défriches une parcelle et que tu n'y reviens pas pendant cinq ans, c'est comme si tu n'étais jamais intervenu. Tu n'avais fait que l'égratigner...

Ce week-end, je suis allé à la fête de Saint Privat. Pendant 2 jours, je n'ai pas travaillé. Maintenant il faut rattraper. Faire rêver c'est une bonne chose mais quand même il faut bien assimiler qu'être agriculteur, c'est accepter de travailler du 1er janvier au 31 décembre pour un revenu assez modeste. Ce qui nous fait vivre avec Estelle, c'est vendre nos confitures, nos jus et nos châtaignes. Mais je passe beaucoup de temps à monter des murs, débroussailler, clôturer sans que ce travail nous fasse directement gagner notre vie.

Sabine – La nature nous montre nos limites, nous permet de nous connaître, de nous comprendre et nous ressourcer beaucoup ! Et tout ce travail « d'entretien » que tu fais, que vous faites, embellit notre vie... C'est important la beauté qui nous entoure, pour les yeux, pour le cœur.

MC et C – Les Cévennes sont-elles toujours un sanctuaire d'entraide et de solidarité ?

Christian - Par le passé on a fait des échanges : du travail chez l'un ou chez l'autre en fonction des besoins. Et c'est toujours d'actualité. Si il y a un gros coup de main à fournir, on y va. On reste à l'écoute.

Mais on essaie d'abord de faire par nous-mêmes et de ne demander de l'aide qu'en cas de gros besoin.

Notre fils aîné Mickaël aime être très entouré et travailler en équipe. Il donne énormément de son temps aux autres.

MC et C – En 1990, Christian cherchait pour s'établir : « Une nature propre, une absence d'urbanisme, de l'eau en abondance et beaucoup de terrain ». Est-ce encore possible de trouver cela actuellement et à un prix raisonnable ?

Christian - Déjà en 1990, ce n'était pas évident. Mais on peut ici trouver encore une nature intacte. A quel prix ? Je l'ignore...Il reste encore des ruines en zone centrale du Parc mais elles ont été déclassées. Elles ne sont plus réhabilitables.

Morgan – Si, on peut reconstruire si on vit en résidence permanente et que l'on est agriculteur avec un projet. C'est le cas de ma sœur Lilas et Guillaume aux Mourènes à Saint-André de Lancize.

MC et C – En 1990, vous ramassiez les insectes parasites à la main et vous supportiez les blaireaux et les fourmis. Est-ce possible aujourd'hui de s'établir en tenant aussi à distance les sangliers, les chevreuils, les cerfs ?

Morgan – On a obligation de les tenir à distance. Si tu ne te protèges pas, tu ne récoltes rien à part les châtaignes parce que il y en a beaucoup. Et encore, il faut clôturer autour des figarettes, qui, précoces, sont mangées par les sangliers aussitôt tombées par terre. Sur cette terrasse, si tu ne mets pas une clôture électrique, tu n'as pas de potager. Au verger, je protège les arbres un par un.

Les plus redoutables ce sont les cervidés et les sangliers. Les souches ont évolué. A tout moment de l'année, on rencontre des marçassins. Ils ont ici un biotope très favorable. Et heureusement qu'il y a des chasseurs...

Christian - Cela va être un problème du maintien des agriculteurs, La protection double leur travail et ce travail n'est pas productif, économique. Il n'y a pas une volonté de gestion réfléchie du gibier. J'aimerais entendre des naturalistes s'exprimer sur l'évolution de cette population qu'on constate ailleurs en France également.



MC et C – Quand on vit aux Espérelles dans un lieu magique – et les vues aériennes projetées lors de l'émission en ont encore, si besoin était, accentué la force – a-t-on encore besoin de rêves???? De quoi peut on rêver d'autre ?

Sabine – Je suis bien ici, avec Christian, je ne voudrais pas m'installer ailleurs. Mes rêves ne sont pas extraordinaires, je fais toujours dans le « petit ». Je voudrais voir mes enfants toujours heureux. J'aimerais, que ce qui se passe dans le microcosme se réplique dans le macrocosme...

Christian - Je voudrais que tout se passe bien ici et ailleurs pour nos enfants. Moi j'ai vécu mon rêve, ça me va bien. Il faut une certaine part de persévérance pour réaliser ses rêves. Il faut qu'ils soient accessibles aussi, réalisables. A refaire ? Je referais pareil, avec Sabine. Peut être pas forcément ici... En Bolivie, à Sorata, dans une nature vierge, toujours.

Morgan – Avec Estelle, je réalise mon rêve. Mais si je pouvais avoir des prairies, de l'herbe verte, des hectares d'herbe verte, des chevaux, des chevaux, waouh !!! Le rêve qui s'imposerait à moi, si je devais recommencer, ce serait le Dakota du Nord ou le Montana, Je suis passionné par les amérindiens, ces êtres qui vivaient en harmonie avec la nature... J'irais sur leurs traces...

Le four à pain de L'Espinas

Si c'est un four banal (ça veut dire « du hameau »), son histoire ne l'est pas tant que ça...

C'était une ruine adossée au bâtiment des ABPS (il ne s'agit nullement de curés socialistes, mais bien des Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches), bâtiment en amont de la route, superbement restauré par la Communauté de Communes « Des Cévennes au Mont Lozère » pour y recevoir lesdits artisans qui y sont toujours, présence dont chacun se félicite. De cette ruine il devait rester deux ou trois vestiges de murs encore debout, et dedans beaucoup de gravats, d'orties et de sureaux : il fallait le savoir, que c'était l'ancien four à pain de L'Espinas, ça ne se voyait pas vraiment... Mais l'association Épi de Mains, en charge de l'animation du lieu, (lequel compte aussi le Relais de L'Espinas, café-restaurant œuvre de la SCIC Bois 2 Mains), a eu l'idée de restaurer ce four avec des bénévoles, et ça a marché tout de suite, avec des travailleurs variés, des ABPS et sympathisants, des expérimentés ou amateurs du bâtiment, des non-expérimentés tout aussi motivés et efficaces, bref toutes les bonnes volontés à qui l'idée a plu, tout ça coordonné par la permanente de l'association. Et ils te nettoient tout ça, surtout le dimanche, et ils te remontent les murs de schiste local, et ils vont chercher dans la châtaigneraie d'un des protagonistes le bois pour la charpente, et ils te conçoivent un four en refaisant la voûte, même la porte en pierre, tout ça avec le plus grand enthousiasme, jusqu'au jour où se pose le problème de la couverture en lauze pour laquelle aucun des participants ne se sent suffisamment compétent. En tant qu'adhérent de l'association, j'avais été informé de tout ce début prometteur. Ayant été couvreur pendant quinze ans, surtout en lauze, me prétendant de ce fait compétent dans ce domaine, j'ai proposé de prendre en charge cette couverture, et une partie des bénévoles précédents a accepté de poursuivre l'aventure, en juillet 2017. Un ami proche, non disponible pour ce travail, a proposé de donner des lauzes qu'il avait enlevées pour refaire dans un autre matériau (du bois) la couverture de sa maison. J'aurais souhaité les trier sur place moi-même avant de les transporter, mais les bonnes volontés désireuses que ça avance vite ont préféré les transporter brutes et les trier sur place. L'inconvénient, c'était que je n'ai pas pu tout trier, il fallait en même temps apprendre à tout le monde à les tailler et



À propos de l'Espinas

Nombreuses sont les personnes qui maintenant fréquentent le hameau de l'Espinas, superbement restauré et rendu à la vie. Et je trouve dommage qu'elles trouvent sur un des panneaux indicatifs apposé sur le mur du bâtiment principal, à gauche en allant vers le Pont de Montvert, une information erronée : « Le dernier habitant a quitté ce hameau en 1920 ».

Mon grand âge me permet d'avoir vu ces maisons habitées bien au-delà de cette date et je peux témoigner qu'en 1935/36, alors que mon père avec sa jardinière allait vendre les produits de son exploitation à la Vernarède et passait régulièrement par la route des Crêtes, il m'avait amené avec lui et nous nous étions arrêtés chez madame BOUTIN (la boutino) qui gérait le bistrot – lieu de rencontre – situé en haut de l'escalier du bâtiment de droite.

Elle est partie au tout début de la deuxième guerre 1939/40 (?) et les bâtiments ont commencé à se dégrader, mais après 1945 il y avait au moins une fois par an une animation genre fête votive. Cela a duré quelques années et à nouveau le désert et les dégradations, mais dans les années 1960, Gaston FELGEROLLE habitant Clerguemort dans la maison occupée actuellement par le garde du PnC, a amené son troupeau de moutons, relativement important et l'a logé dans le grand bâtiment occupé maintenant par le nouveau restaurant. Les bêtes pacageaient sur les terrains aux alentours.

Ce n'est donc qu'après son départ vers 1975 que le hameau a été laissé totalement à l'abandon, les dégradations se sont accentuées, les plus belles pierres convoitées par des visiteurs avides, les toits tombés en ruine.

Et puis la vie est revenue !

Il me semblait intéressant que cette réalité soit connue de tous. C'est fait.

Etienne Passebois

calibrer, et bon nombre de lauzes se sont trouvées taillées, que j'aurais éliminées d'entrée, ce qui a ralenti ultérieurement la pose... Deuxième difficulté qui s'est présentée : le toit de l'entrée du four avait la pente que j'avais souhaitée (70 %), mais par contre il s'est avéré que la partie four (sur la voûte), dans le prolongement de l'autre toit, était montée un peu haut par rapport à l'éégout du toit de l'entrée et se retrouvait avec une pente de... 28 % ! Le minimum requis est de l'ordre de 50 %, et, n'ayant pas participé au début du chantier, je ne me sentais pas de déclarer : les gars (et les filles), il faut me refaire tout ça... J'ai donc fait le pari un peu fou de faire de la lauze de préférence étanche sur une pente trop faible. Cela a consisté à poser un rang de lauzes pas trop épaisses, et de le recouvrir chaque fois d'une bande de zinc en continu, chaque bande recouvrant la précédente d'une quinzaine de centimètres au moins. C'est un processus très lent et fastidieux, et difficile à mettre en œuvre à plus de deux ou trois personnes, ça a duré très longtemps, à raison d'un rang ou deux par dimanche – et quelques jours de semaine en plus. Sans compter l'étanchéité, en zinc aussi, de la cheminée de four, bien heureux quand elle ne nous enfumait pas, même si on se réjouissait que le four fonctionne avant la fin de la couverture... On a enfin vu le jour où on a pu attaquer le « grand » toit, celui qui était normal et sur lequel on pouvait apprendre la technique, mais, vu le manque cruel de grandes lauzes de premier rang (les « gouttiers ») – rares dans les lots de récupération – il avait fallu avant acheter au TOURNEL et les transporter, l'association ayant réussi à financer cet achat. En outre, un autre habitant proche a donné d'autres lauzes qui ont été très bienvenues. Là, ce qui a ralenti le mouvement, c'était la présence de lauzes qui pouvaient convenir en hauteur et largeur, pour la satisfaction des poseurs, mais qui étaient trop épaisses ou/et difformes pour être posées, et qu'à la fin de chaque rang il fallait remplacer, au grand dam desdits poseurs : seuls les couvreurs amateurs les plus patients et déterminés, au nombre de quatre ou cinq, ont accepté de continuer, mais par contre ils ont acquis une compétence telle que deux dimanches où j'étais absent ils ont fait un travail auquel je n'ai rien eu à redire à mon retour, ils pouvaient être fiers de ce résultat, et moi, de mes élèves ! Il faut dire aussi que les journées n'excédaient pas six heures de travail (manquant d'entraînement, et avec mon grand âge, je ne pouvais pas plus), et que les repas, où chacun apportait ce qu'il voulait, étaient abondants et délicieux, et les convives, enthousiastes. Et j'affirme que ça compte beaucoup dans la satisfaction qu'apporte le travail bénévole... On a terminé en juillet 2018, un an après le début de la couverture, après une quarantaine de journées de boulot. C'était une belle aventure que ce chantier bénévole, ça fait plein de bons souvenirs, et un grand merci à tous ceux qui y ont participé, l'ont conçu et réalisé.

Jacques Hugon



BRÈVES

Mariage de Virginie FORT et de Patrice LOMBARDO

Le 18 août 2018, Virginie et Patrice se sont dit « oui » à Ventalon en Cévennes, devant le merveilleux maire délégué de Saint Frézal de Ventalon...

Cette commune ils la connaissent bien puisque Virginie y a vécu une bonne partie son enfance, quant à Patrice voilà plus de 10 ans qu'il a découvert ce lieu magique. Et depuis plus d'un an ils ont élu domicile à l'Ayrolle, tout près de l'école des Abrits où leurs deux enfants, Séléna et Léo, sont inscrits.

Nous leur souhaitons longue vie de bonheur et présentons nos compliments aux parents des deux mariés.

■

Alain Ventura

a sièis pichons. Pas estonant que l'òrt siá devengut un vertadièr gruièra a vos bailar la languina.

I a pas que la natura per tuar aquela proliferacion. De fach los scientifics an constatat que las poblacions de ratum seguisson un cycle de cinc o sièis annadas amb un suc al mitan.

Trèva de rasonaments : la guèrra es vertadièrament declarada ; s'agís d'entemenar l'ofensiva, de tener targa, de secutar lo ratum. Per d'unes mai ecologistes (que eles virapassan pas la tèrra), basta d'emplegar de plantas repulsivas coma la lachuscla (eufòrbia), treulet(melilòt), menta a l'entorn de l'òrt o d'esterpar de pissolièr de sambuc qu'empudesina (enfachina, enfalena) per far fugir las bestietas que tombaràn per miracle dins las arpas d'una chòta, d'una tartana o dins las maissas d'un eriç, d'una mostèla, d'una faïna, d'una ermina, d'un rainal o d'un cat. Los autres que virapassan la tèrra, mai radicals, estiman mai pausar menimosament de trapèlas que d'unas piuçan, vertadièras guilhotinas coma lo Topcat o d'autres tendas pirotecnicas que rompisson lo silenci de la nuèch e estuban lo malhum de tunas.

De tot biais, lo vesètz, un afar entrepachós que demanda fòrça paciènça als ortalièrs de tota mena.

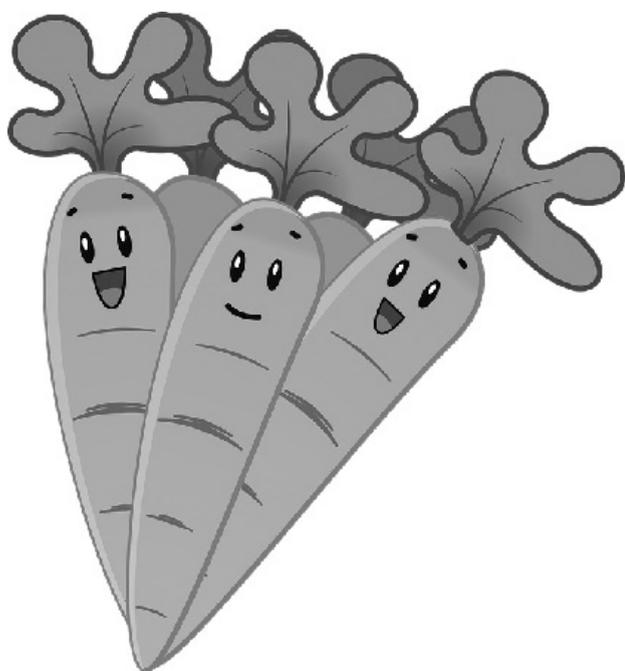
à 6 petits. Alors pas étonnant qu'à ce rythme, le jardin soit devenu un véritable gruyère à vous donner le cafard.

Seule la nature pourra mettre fin à cette prolifération. En effet les scientifiques ont constaté que les populations de ces petits rongeurs suivent un cycle de 5 ou 6 années avec un pic à la troisième. Pendant cette période le jardinier est sur le pied de guerre : il faut déclencher l'offensive, persécuter l'ennemi ; pour les écologistes (ceux qui ne retournent pas la terre mais la caressent), il suffit d'utiliser des plantes répulsives sur le pourtour du jardin comme l'euphorbe, le trèfle à petites feuilles, la menthe ou encore répandre du purin de sureau qui par son odeur fera fuir les petits monstres qui, dans la débâcle, tomberont entre les griffes d'un hibou, d'une buse ou entre les mâchoires d'un hérisson, d'une martre, d'une fouine, d'une hermine, d'un renard ou d'un chat. Pour les autres, ceux qui retournent la terre, la méthode sera plus radicale : pour les uns des pièges à pince, de véritables guillotines comme le Topcat, pour les autres de véritables montages pyrotechniques qui perturbent le silence de la nuit et enfument les réseaux souterrains.

Quoiqu'il en soit, vous le voyez, une affaire délicate qui demande patience aux jardiniers.

■
Alan Pantel

■
Alain Pantel



Pont de Montvert Sud Mont Lozère conseil municipal 22 mars 2018

Sont présents : Jean-Pierre ALLIER, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stéphan MAURIN, Thierry MAZOYER, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Laurent ARBOUSSET, Paul COMMANDRE, Gilles CHABALIER, Gilly MAC HUGO

Excusés : Jean-Paul VELAY

Absents : François BEGON, Yves SERVIERES, Catherine BLACCARD, Régis DURAND, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Patrick BRUN, Mathias CORNEVEAUX, Françoise THYSS, Nils BJORNSON

Secrétaire(s) de la séance : François FOLCHER

Adoption du compte-rendu du 15 Février 2018

Point sur les travaux

a) PVCG 2018 : La consultation est lancée par l'intermédiaire du SDEE et de Lozère Ingénierie pour un montant estimé à 50 000 euros.

Ce programme contient :

- Bicoche VC de Masmin
- Bicoche VC de Montjoie
- Reprises maçonnerie Pont de l'Aubaret
- Reprise mur de soutè-

ment à Felgerolles

- Mise à sécurité caniveau grille accès déchetterie

- Reprise de 3 sections VC de Villeneuve bicouche

- Reprise de chaussée VC de la Moline

- Reconstruction mur de soutènement à VC Racoules

b) Accès et branchements AEP à Finialettes pour la construction future de deux habitations, travaux confiés à A. MOLINES pour un devis de 3 000 euros.

c) Travaux d'adduction d'eau non potable engagés début Avril à Runes confiés à l'entreprise BEAU TP.

d) Plateau sportif : l'ordre de service est donné au groupement d'entreprise KOALA et à la SARL ROUVIERE pour attaquer ces travaux.

Délibérations

a) Ouverture d'un poste d'attaché territorial catégorie A; une abstention, adopté à l'unanimité.

b) Ouverture d'un poste d'Adjoint technique de 2e classe catégorie C; une voix contre, une abstention, adopté à l'unanimité.

c) Fermeture d'un poste de contrat aidé (Emploi d'Avenir).

d) Succession MOLINES à Finialettes : une délibération est prise pour le déclassement d'une parcelle du Domaine Public Communal dans le Domaine Privé de la Commune.

e) Délibération prise pour modification du plan de financement concernant l'aménagement du Village de la Brousse.

f) Délibération prise au titre du schéma d'assainissement à la Brousse, pour passer d'une situation actuelle de SPANC à un assainissement public collectif.

g) Délibération prise afin d'obtenir une convention avec le Centre Départemental de Gestion pour le traitement des dossiers de retraite (liquidation des droits à pension).

Travaux d'Investissement 2018

- Dans le cadre de l'appel à projet notre commune a été retenue par l'agence de l'eau en 2018 pour subventionner à 80 % :

Le traitement de l'eau et la protection des captages en 2018

La reprise réseau et canalisation du brise charge aval de Caguefer jusqu'à Masmejean en 2019

La reprise de la retenue, de l'aménagement, de la protection et de la régularisation du captage de caguefer en 2020

- Plusieurs travaux d'investissements seront retenus en 2018 :

Agrandissement du garage communal de Saint-Maurice-de-Ventalon

Construction du garage communal du Pont-de-Montvert

Aménagement du village de la Brousse

Réalisation du PVCG 2018

Réalisation de la commande du produit des amendes de police

Toiture de la mairie

Toiture de l'école

Plateau sportif

Adduction d'eau non potable à Runes

Travaux pelouse au stade Prat-del Blech

Réhabilitation du camping municipal (contrôle accès, sanitaires)

Place de la biodiversité communale

Participation au renouvellement du DAB (17 000 euros en quatre versements)

Participation au Très haut débit

Compte-rendu de réunions diverses

- Atlas de la Biodiversité communale : cette réunion a permis de rassembler une quinzaine de personnes, plusieurs associations, le PNC et l'ONF afin d'établir un comité de pilotage. Le but est de déboucher sur diverses actions et animations orientées vers la conservation des espèces, de la faune, de la flore, des arbres, du milieu aquatique et du pastoralisme. L'Agence de la biodiversité cotise 32 000 euros sur les 40 000 budgétisés. 8000 euros sont à notre charge sur 3 ans afin de financer cette action. Une réunion publique est prévue le 25 Mai 2018 au Pont-de-Montvert.

- Organisation des marchés : une réunion a eu lieu le 12 Mars dernier en présence de quelques producteurs locaux et des élus. Il a été acté pour 2018 que les marchés se dérouleront :

- du 1er Mai au 25 Juin sur le quai pour les producteurs locaux et quelques forains supplémentaires (les commerçants les plus fidèles à notre marché)

- du 28 Juin au 4 Septembre sur la Place de l'église pour tous ceux qui en font la demande (tous forains)

- du 4 Septembre au 1er Mai sur le quai pour les producteurs locaux uniquement

Le marché nocturne aura lieu cette année Place de l'église le 11 Août 2018. Plusieurs pistes, animations, buvettes et musiques sont à l'étude pour essayer de le dynamiser.

Point sur l'organisation des manifestations printanières et estivales

- Fête de l'eau : prévue le dernier week-end d'avril 2018 pour son 50e anniversaire. Plusieurs animations sont prévues.

- Tour de France : une réunion est prévue à la Préfecture de Mende le 9 Avril 2018 à 14 h 30 afin d'organiser la traversée de notre territoire.

Il traversera notre commune le 21 Juillet de Saint-Maurice-de-Ventalon à Runes. Plusieurs animations se dérouleront tout au long de la course :

- A Saint-Maurice-de-Ventalon : valorisation des produits locaux (Démonstration Rucher Tronc)
- A la croix de Berthel : buvette stand de « bouffe » Entente sportive
- A Pont-de-Montvert : parking de l'église et du Temple, Conseil Départemental Lozère nouvelle
- Au col du « Pont sans eau » : stand agriculture-élevage et stand buvette « bouffe » tenu par l'association des parents d'élèves

Questions diverses

a) Téléphonie fixe et mobile : le Conseil municipal conteste la consultation France mobile pour Orange « Plate-forme zones blanches » et demande que des mesures contradictoires soient réalisées. La presse et les médias vont être sollicités afin d'informer le maximum de personnes sur le fonctionnement de la téléphonie actuellement.

b) Relance du PLU au niveau de la Commune nouvelle : une réunion est prévue le 6 Avril à 10 h en mairie avec le cabinet Synergie.

c) Garage communaux du Pont-de-Montvert : suite à la relance de la consultation des entreprises la commission d'appel d'offres se réunira le 3 Avril à 11 h à la mairie du Pont-de-Montvert.

d) Projet de signalisation urbaine et touristique : le cabinet Fagge de Mende est retenu pour ce projet. Une réunion de lancement est prévue le 30 Mars à 14 h.

e) Enlèvement des épaves de véhicules : La Préfecture nous propose de devenir commune pilote pour l'enlèvement des carcasses de voitures sur notre commune. L'action serait gérée par la DREAL (gestion et règlement de la procédure). Une réunion est prévue le 10 Avril à 15 h en mairie.

f) Visite sécurité de la Maison du Mont-Lozère prévue le 17 Avril 2018 à 13 h 30.

g) Utilisation des locaux de l'ancienne poste en vue de l'installation d'un ostéopathe, de sages-femmes et d'un kinésithérapeute. Réhabilitation des locaux par l'entreprise MARTIN pour un devis de 700 euros.

h) Dépistage du diabète : un dépistage gratuit aura lieu sur notre commune sur le parking jouxtant la Maison médicale le 31 Mai 2018. Cette action aura lieu au sein des communes rurales (Pont-de-Montvert-Vialas). Elle est en mesure d'utiliser la télétransmission.

i) AMAC : projet de demande d'un label « Ville et métiers d'art » porté par la commune et l'AMAC afin d'avoir de l'aide sur le point financier et la communication du festival.

j) Problèmes de chats au foyer logement : la commune a sollicité un huissier de justice pour constata-

tion des faits et désordres (problèmes d'insalubrité, d'hygiène et de sécurité) au foyer logement à cause des chats.

k) Festival du film documentaire : se déroulera à la Salle polyvalente le Vendredi 4 Mai ou le Lundi 7 Mai.

Pont de Montvert
Sud Mont Lozère
conseil municipal
10 avril 2018

Sont présents : Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stéphan MAURIN, Gillian MC HUGO, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise THYSS Jean-Paul VELAY
Excuses : Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Dominique MOLINES, Laurent ARBOUSSET

Absents : François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER, Daniel MOLINES, Yves SERVIERE

Secrétaire de séance : Jean-Pierre ALLIER.

Adoption du compte rendu du conseil municipal du 22 mars 2018

Information

Nils BJORNSEN LANGEN a démissionné du Conseil

Comptes Administratifs et comptes de gestion 2017

les comptes administratifs (comptabilité de la commune et gestion de la perceptrice) sont identiques donc pas d'erreur. Le CA du budget général : 1 257 616 € en dépenses pour 1 282 275 € en recettes pour le fonctionnement et 496 432 € de dépenses pour 311 385 € de recettes en investissement et avec les reports antérieurs (+ 200 465 € en fonctionnement et +10 958 € en investissement) on a un solde positif global de 51 035 € affecté en recettes de fonctionnement 2018.

A noter qu'un versement de 105 000 € a été réalisé vers le budget de l'eau pour le rendre moins déficitaire. Le CA de l'Eau (et de l'assainissement) est d'environ 160 000 € en recettes et en dépenses d'exploitation et à 115 000 € en dépenses d'investissement pour 241 000 € de recettes (grâce aux 105 000 € reçu du budget principal) ce qui permet de ramener les déficits antérieurs du budget de l'eau (Fonctionnement + Investissement passés de 38 000 € et 160 000 € à 38 000 € et 34 000 €). A noter que de nombreuses recettes (en particulier les subventions de l'Etat) n'ont pas été versées en 2017 et nous sont dues. Le CA du pré Platon est de 92 000 € en dépenses et recettes. Ces CA 2017 sont adoptés à l'unanimité (après que le maire soit sorti de la salle du conseil). Les comptes de gestions sont approuvés à l'unanimité.

Vote des Taux d'imposition 2018

La communauté de communes ayant opté pour la Fiscalité Professionnelle

Unique (+ taxes additionnelles) nous ne votons que pour la Taxe d'Habitation Taux 9.73, la Taxe Foncier Bâti Taux 11.86 et Foncier Non Bâti taux 260.15. Ces taux sont les mêmes qu'en 2017 avec un lissage entre nos trois communes d'origine vers ses taux. Accord global sur cette fiscalité. Pour la Contribution Foncière des Entreprises, c'est la Com. Com. Qui touchera l'intégralité mais reversera le montant 2017 en compensation à la commune (pas de modifications de montant pour les entreprises).

A noter : fiscalité locale : 270 000 € et Dotation Etat (DGF + DSR+ DNP) : 540 000 €.

Budget 2018

le budget de la commune proposé s'équilibre à 1 299 703 € en fonctionnement et à 1 279 063 € en Investissement. A noter, pas d'augmentation pour le fonctionnement et des projets en investissements conséquents (garage de St Maurice, 62 000 €, aménagement du village de la Brousse 90 000 €, garages du Pont de Montvert 190 000 €, programme de voirie 2018 40 000 €, fin des abords de la passerelle 40 000 €, Toiture mairie 70 000 €, Toiture Ecole 85 000 €, Modernisation Eclairage Public 25 000 €, Signalisation touristique 63 600 €, Plateau sportif 70 000 €, Matériel déneigement 10 000 €, réseau eau non potable à Runes 30 000 €, Amélioration du Stade 16 800 €, amélioration du camping 250 000 €, aménagement de Masméjan 35 000 €, chemins ruraux 14 400 €, Atlas de la Biodiversité Communale

24 000 €, Changement du Distributeur Automatique de Billet 18 000 €,....). Bien sûr l'ensemble de ces projets ne seront pas tous réalisés en 2018 mais engagés.

Dans le volet des subventions sont votés : les Montvertipontaines 200 €, Aînés Ruraux 800 €, FNA-CA 600 €, Asso. Montjoie 125 €, Asso. de Felgerolles 250 €, Mont Lozère Elevage 700 €, ABPS 300 €, Resto du Cœur 200 €, Radio Bartas 200 €, Les Amis du Livre 500 €, Passe Montagne 2 100 €, CINECO 380 €, l'Arbre aux Abeilles 2 000 €, Festival des Métiers d'Art 5 000 €, Total Festum 1 400 €, Comité des Fêtes le Pont 2 950 € et la Brousse 1 000 €, ADMR la Pontoise 500 €, Stevenson 1 000 €, Asso. Parents d'Elèves 2 500 €, ADIL 100 €, ASA DFCI (pour travaux) 5 000 €, Foot Sud Lozère 3 000 €, les Accrochés 1 100 €, Les Sources Vives 500 €, Gym Volontaire 500 €, Ballet Bross 350 €, Diane Pontoise 300 € et Chasse St Maurice 200 €, Chemin Urbain V 200 €, Foyer Socio Educatif Collège Florac 540 € et Association Sportive collège 630 €, Vivre à Viala pour lecture d'été 300 €.

Le budget de l'eau s'équilibre à 247 778 € en fonctionnement (dont 120 000 € en dépenses en amortissement) et à 648 704 € en investissement (dont 70 000 € d'amortissements en dépenses mais surtout en dépenses nos projets de régularisation des captages dont Caguefer, réfection conduite d'alimentation et mise en place de systèmes de traitement de l'eau sur les réservoirs).

Tous ces budgets sont adoptés.

Comptes rendus des réunions

l'ouverture des plis pour les garages communaux du Pont a eu lieu. Les lots sont fructueux même si des remises ont été demandées à certaines entreprises pour bien rentrer dans l'enveloppe financière. Les travaux débiteront en septembre.

Pour le tour de France 2 réunions ont eu lieu pour préparer le passage du tour. 2 commissions nous concernant ont été créées, une pour la sécurité et une pour la promotion.

Pour le weekend end kayak, tout a été mis en place avec l'OT, FSL le comité des fêtes et les accrochés et bien sûr le comité régional.

Une réunion a eu lieu pour les travaux sur la RD 35 ou des coupures de circulation sont prévues début mai et où tous les travaux seront terminés pour mi-juillet.

Une première réunion de la commission agricole a eu lieu pour étudier les chemins ruraux à améliorer et pour se pencher sur le problème des sectionnaux.

Une réunion a eu lieu pour le festival du film documentaire et la séance prévue au Pont a été reportée au 1 er juin (Vialas le faisant le 8 mai).

Une réunion a eu lieu sur le déneigement : cette année nous avons connu un hiver plutôt rigoureux avec 42 jours avec sorties des agents dont 12 jours de fortes chutes avec des problèmes de matériel (pannes de 3 engins) et de personnel.

La commission propose de rencontrer tous les agents et de s'équiper en matériel

(tracteur + fraise). Une formation devra être faite avant l'hiver pour montrer les circuits aux agents et distribuer quelques consignes. Certains élus font remonter de nombreuses remarques d'usagers afin qu'elles soient mieux prises en compte dans l'avenir. Le maire demande des retours écrits pour essayer de voir les mesures correctives à mettre en place.

Questions diverses

- Une réunion publique est programmée pour l'Atlas de la Biodiversité Communale le 25 mai 2018. Tous les acteurs locaux sont invités mais aussi tout le monde.

- Une réunion est prévue avec la commission de sécurité pour la Maison du Mont Lozère.

- La cérémonie du 8 mai sera assurée par Jean-Pierre ALLIER en l'absence du Maire.

Fin de séance à 0 h 30. Prochain Conseil Municipal le 17 mai à 20 h 30.

Pont de Montvert
Sud Mont Lozère
conseil municipal
28 juin 2018

Sont présents: Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise

THYSS, Jean-Paul VELAY
Excuses : Laurent ARBOUSSET, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Yves Elie LAURENT

Absents : François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Marie LION, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Yves SERVIERE
Secrétaire de séance : Jean-Paul VELAY

Compte rendu CM du 10 avril adopté à l'unanimité.

Le compte rendu du CM du 17 mai sera présenté lors de la prochaine séance, au mois de septembre.

Le point sur les travaux

- Programme voirie en cours : terminé pour la voie communale au niveau du Pont de Planche, mur de Racoules en cours, grille à poser à la déchetterie... Le Pont de L'Aubaret, sur la voie communale, nécessite un renforcement en pied de mur qui ne pourra être envisagé qu'à la baisse des eaux.

- La demande de conformité, pour les travaux de mise en accessibilité de la mairie de Fraissinet a été faite auprès de la DDT.

- Débroussaillage des voies communales : Les travaux commencent cette semaine par le Masmin et le programme doit se dérouler comme l'an passé. Les Contrats Verts se chargeront du Viala, route et hameau, jusqu'au « Point Tri ».

- Le City Parc (terrain multi sport) est terminé et fonctionnel depuis quelques jours.

- Stade : Des problèmes d'ar-

rosage qui devraient trouver leur solution. Pour ce qui concerne la réfection de la pelouse, l'entreprise a pris du retard et demande que le stade ne soit pas utilisé avant le 30 septembre alors que le contrat prévoyait la « livraison » le 30 juin. Une lettre est en préparation pour signifier à l'entreprise que le stade n'est pas fonctionnel. Un stage de foot avec un accueil d'une quarantaine de jeunes est programmé pour la semaine du 22 juillet.

- Garage communal du Pont : Les ordres de service sont établis et les travaux doivent commencer au mois de septembre

- AEP : Tous les ordres de services sont donnés, comme prévu avant le 31 mai. Les travaux débuteront au mois de septembre.

Délibérations

- Une décision modificative du budget est nécessaire concernant le syndicat mixte numérique. Les travaux de desserte en fibre optique pour notre secteur sont engagés. Il n'a pas été prévu au budget le montant précis de la part communale. Le coût sera de 38 euros par prise pour 920 prises prévues (34 000 €). La DM porte sur 35 000 € de dépenses et 35 000 € d'emprunt, pour ne pas être pris au dépourvu si le besoin de financement est nécessaire dans un délai proche. DM votée à l'unanimité.

- Terrain à Finialettes : La délibération prise lors d'un précédent conseil est revenue de la Préfecture avec une remarque concernant le contrôle de légalité. Il est nécessaire de passer le terrain du domaine public au domaine privé de la commune et de prévoir le montant de

l'acquisition. Le CM délibère à l'unanimité pour cette opération avec un montant établi à 5 € le M2 (Parcelle B 499 pour une surface d'à peu près 30 m²)

- Matériel de déneigement : Des réunions de la commission viabilité hivernale ont eu lieu, pour faire le bilan de la saison passée et prévoir un service rendu de meilleure qualité. Le matériel est vieillissant et de nombreuses pannes, imprévisibles, ont immobilisé des véhicules au moment où le besoin était impératif. L'obligation d'être titulaire du permis poids lourd pour les conducteurs limite le nombre d'employés en mesure d'assurer le service déneigement. En conséquence, la commission a proposé de faire une recherche de matériel de type tracteur agricole, d'une puissance de 130 Ch environ, équipé par le fournisseur d'une étrave transformable et de pneumatiques au profil « neige ». En complément de cet équipement, il sera demandé de prévoir, sur la même opération, un turbo-fraise « Schmit » pour remplacer l'équipement hors service du M B Trak basé à La Brousse. Un premier devis estimatif, nécessaire pour envisager la demande d'aide de l'état (DETR), s'est établi autour de 110 000 € HT. Une demande est faite pour obtenir la DETR sur ce programme. La consultation des fournisseurs sera lancée avec une perspective de commande dès le mois de juillet pour espérer une livraison du matériel avant la fin de l'année.

La réflexion porte aussi sur les trois véhicules Mercedes Unimog. Il semble que le 417 soit le mieux adapté à nos travaux hivernaux mais

il nécessite des réparations importantes. Un contact a été pris avec le concessionnaire d'Aurillac pour faire établir des devis et envisager (ou non !) les réparations. Le CM prend la décision de le faire transporter à Aurillac (800 €). Vote sur ce programme une abstention.

- Adhésion au CAUE : Le CAUE propose des missions en conseil, intervention, sensibilisation à l'architecture. L'adhésion votée par le conseil pour un montant annuel de 90 €.

- Biens sectionnaux : Une convention est nécessaire pour lancer l'étude de communalisation de certains biens sectionnaux et lister l'ensemble de ces biens en les priorisant. La SAFER propose une convention pour cette étude, financée à 50 % par le conseil départemental. Le maire est chargé d'obtenir des précisions sur le montant de l'opération adaptée à la situation de notre commune.

- CLECT : Jean-Pierre Allier est désigné à l'unanimité par le conseil municipal comme délégué à la CLECT.

Compte rendu des réunions

- Médecin - Maison de santé : Une rencontre avec les élus et une éventuelle candidate médecin (Mme Mertz) a eu lieu, s'inscrivant dans le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire. Cette jeune interne, aidée par le département, est venue visiter la structure du Pont de Montvert et prendre connaissance de la situation du village. A la suite de sa visite, elle a recontacté le docteur Leroy pour obtenir des compléments d'information. Un échange a lieu sur l'idée d'une MSP

multisite avec Le Collet de Dèze et Vialas, solution qui semble bien adaptée aux besoins de notre territoire en ce domaine. Une nouvelle réunion est prévue, à court terme, sur ce sujet.

- Commission Tourisme : Alain Jaffard a présenté à cette commission qui s'est tenue au Pont de Montvert, le projet d'aménagement des sentiers sur le secteur du Mont Lozère dont nous avons déjà parlé lors d'un précédent conseil. Ce projet est porté par le Pôle de Pleine Nature du Mont Lozère. Le Syndicat Mixte du Mont Lozère a mandaté un bureau spécialisé pour faire l'étude détaillée de ces sentiers : état, statut juridique, conventions existantes ou à passer avec des propriétaires privés, balisage, entretien... Ce bureau d'études fera des propositions qui seront validées par les élus. Montant financier de ce projet : 120 000 €. La première phase a concerné la cartographie et les points d'intérêt locaux. Les conseillers municipaux ont eu connaissance de ce document. Les remarques doivent être remises avant le 30 juin. Francis Pantel a déjà fait remonter des observations intéressantes.

- Label « Ville et Métiers d'Art » : La délibération prise lors du précédent conseil a été suivie de l'obtention de ce label pour le Pont de Montvert. La remise officielle du label se fera le 9 juillet. Ce label est une reconnaissance pour les Artisans d'Art et pour le Festival des Métiers d'Art. Il présente aussi l'intérêt d'attirer l'attention sur le village en ce domaine particulier, ce qui peut être favorable à l'installation de nouveaux

Artisans.

- Affichage municipal et bureaux de vote : Après un échange portant sur l'éventualité de modifier les listes électorales des trois communes historiques, (en inscrivant sur le bureau de vote du Pont de Montvert des électeurs du quartier Plaisance par exemple), le conseil municipal décide de ne rien changer par rapport à l'existant, par un vote de 8 : Pour, 2 : Contre, 7 : Abstentions.

- Opération « Pass Jeunesse » du Conseil Départemental. Un projet de communiqué est en préparation pour diffusion sur notre secteur avec une information aux associations.

- Baignade : Le ponton prévu à l'espace de la baignade surveillée sera mis en place dans les prochains jours. Le montant du projet qui doit être porté par une association, (c'est le FSL qui a été choisi), s'élève à 3 300 €, financé à hauteur de 50 % par le Conseil Départemental. Le conseil municipal recevra une subvention complémentaire de 1 300 € pour ce projet.

- Transports scolaires : Plus de circuit sur St Maurice et nouveau circuit sur Grizac - Lermet.

- Conseil Presbytéral : Reçu par Alain Jaffard pour évoquer la journée du 9 juillet, journée remise du Label « Ville et Métiers d'Art » qui sera remis au jardin du Temple, sous un barnum. Il a été évoqué, lors de cette entrevue, l'accessibilité du Temple pour les Personnes à Mobilité Réduite. Il semble tout à fait possible de réaliser une rampe qui joigne le seuil de la porte d'entrée à la marche du portail, avec un léger plan incliné côté jardin.

Des devis seront demandés pour cette réalisation.

Lecture de la réponse à la demande faite par Monsieur Le Sous-Préfet pour donner suite à une lettre d'une Administrée qui se plaint des mauvaises conditions de déneigement de l'hiver passé, sur le secteur des Vernets - La Tour du Viala.



Ventalon
en Cévennes
conseil municipal
30 mai 2018

Présents : Jean-Claude DAUTRY, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Muriel DE GAUDEMONT-LANDAIS, Jacques HUGON, Camille LECAT, Marie-Christine LIEBER, Daniel MATHIEU, Céline MATHIEU, Véronique NUNGE, Hervé PELLECUER, Fabienne SALMERON, Alain VENTURA
Représentés : Solène RENARD

Absents : Anne-Marie DIDIER, Marc GOURDON, Loïc JEANJEAN, Emilie MERMET-BOUVIER, Frédéric MOUREAU, Frédéric NADLER, Miriame ROESSEL, Josette ROUX
Secrétaire de séance : Jean-Claude DAUTRY

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2018

Le compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2018 est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire explique que les réunions du bureau

des élus ont dorénavant lieu les 1ers lundis de chaque mois. Ces réunions regroupent les adjoints, mais tous les élus peuvent y participer.

Point sur les conventions d'exploitation et de pâturage

Les conventions d'exploitation votées lors de la séance du conseil municipal de septembre 2017 (conventions avec Mme PUJOLS, avec Le Pré des Maresques et avec Mme WATERKEYN) ont été rédigées par AGRI JURIS LOZERE, en étroite collaboration avec Emilie MERMET-BOUVIER. Ces conventions sont en cours de signature par les parties.

Un éleveur a été autorisé à pâturer à l'Espinass pendant 10 jours à titre expérimental. Il reviendra peut-être l'an prochain.

Par ailleurs un autre habitant de la commune a fait parvenir une demande pour faire pâturer son troupeau à la forêt du Crespin. Cette demande est en cours d'instruction.

Ligne de trésorerie

La situation de la trésorerie communale s'est tendue ces derniers mois du fait de l'engagement de dépenses d'investissements importantes (mairie du Géripon) avant de toucher les subventions, et du fait du fonctionnement administratif perturbé au cours de l'année 2017 par des périodes de travail en sous-effectif, la priorité ayant été mise sur le rétablissement du fonctionnement normal de la mairie (urbanisme, état civil, courriers, compta quotidienne...). Il est cependant précisé que les indicateurs budgétaires sont bons : le budget de fonctionnement de la com-



mune dégage annuellement un excédent de fonctionnement permettant d'investir, et la commune conserve un excédent de fonctionnement reporté d'année en année. Ceci dit, la trésorerie tourne autour de 10 000 €, ce qui est faible pour un budget de 450 000 € et met la commune à la merci d'un accident qui par exemple empêcherait de payer les salaires. Une commune ne pouvant avoir son compte (au Trésor Public) à découvert, doit donc demander dans ce genre de situation une ligne de trésorerie. Une ligne de trésorerie de X € signifie que la commune peut demander à la banque de lui verser sur son compte jusqu'à hauteur de X €, mais la commune ne paye les intérêts que sur les sommes effectivement prêtées, et le temps où elles sont prêtées. Actuellement, les taux d'intérêt sont bas. Aucun élu n'ayant exprimé de désaccord et face à l'urgence de la situation, Monsieur le Maire a donc demandé l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 100 000 € au Crédit Agricole. Le montant demandé a été calculé d'une part sur 2 mois de recettes réelles de fonctionnement (40 000 €) et d'autre part sur une fraction des subventions attendues dans le cadre du projet d'investissement en cours qu'est l'extension de la mairie + logement au Géripon (60 000 €). Le taux d'intérêt est indexé sur l'euribor 3 mois (indicateur macro-économique aux variations encadrées). Actuellement, ce taux est de 1.47 % (= 1.80 % - 0.33 %), ce qui est tout à fait compétitif. Il est précisé que cette démarche n'est pas soumise au Code des Marchés Publics et qu'elle est indispensable à la

bonne marche des services municipaux. Cependant il faut étudier si le souci actuel de trésorerie provient d'un problème structurel : ne faut-il pas faire un emprunt pour financer le projet de la mairie du Géripon ? Cette ligne de trésorerie est une solution temporaire. Les élus se mettent d'accord sur le fait qu'il est impératif d'étudier la possibilité de faire un emprunt. Ce point sera à mettre à l'ordre du jour du prochain bureau des élus. Vote des élus en faveur de cette ligne de trésorerie : unanimité pour.

Régime forestier du Crespin

Monsieur le Maire insiste sur la nécessité d'avancer sur ce sujet pour pouvoir extraire le bois et exploiter la forêt. La forêt a été acquise par la commune fin 2016.

La forêt du Crespin peut être divisée en 4 parties :

- Une partie allant jusqu'aux crêtes constituée de landes, avec un enjeu essentiellement pastoral.

- Une partie à l'est de la forêt (vers le Salson) constituée de feuillus, avec certains vaulats pentus.

- Une partie constituée des ruines du Crespin et du Cros.

- Une partie constituée de résineux.

Il est proposé d'inclure dans le régime forestier la partie constituée des boisements résineux productifs. La partie de la forêt en amont de la route des crêtes (landes), la partie située à l'est et les ruines seront donc hors régime forestier. Sous la ruine du Crespin, une partie de forêt en aval du bâti ne sera pas incluse dans le régime forestier : elle sera gardée hors régime forestier pour mettre en place d'éventuels projets

futurs. Il est précisé que ce classement est une première base : on pourra rajouter par la suite des parcelles au régime forestier (l'inverse - sortir des parcelles du régime forestier - étant beaucoup plus difficile). Les élus débattent du classement d'une parcelle située au niveau de la baraquette : faut-il l'inclure dans le régime forestier car elle est proche de la route et facilement exploitable ? Cette parcelle de 3 ha a un enjeu stratégique à creuser. Il est convenu de ne pas l'inclure pour l'heure dans le régime forestier. Il est précisé que Mme Nathalie TREMEL, de la Charte Forestière, a proposé une aide à la commune pour la gestion de la forêt. Il faudra également définir les fonctions qui seront dévolues à cette forêt : fonctions récréatives, objectifs pastoraux, biodiversité...

Vote des élus sur cette proposition de régime forestier : 1 abstention, 12 votes pour.

Désignation d'un représentant de la commune à la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférables)

Alain VENTURA présente le sujet. La communauté de communes étudie régulièrement des problématiques de transferts de charge entre les communes et la communauté de communes. Tout transfert implique une évaluation en termes de charge de travail, de personnels, de budgets. Il est nécessaire qu'un représentant de chaque commune soit désigné par son conseil municipal afin de participer aux commissions qui étudieront ces problématiques de transfert. Alain VENTURA propose d'être le représentant communal de Ventalon

en Cévennes. Mais les élus s'étonnent qu'aucun suppléant ne soit prévu, en cas d'indisponibilité du titulaire. Les élus de la commune de Ventalon en Cévennes proposent qu'un suppléant soit désigné pour chaque commune. Muriel DE GAUDEMONT-LANDAIS sera première suppléante et Camille LECAT sera second suppléant.

Vote des élus en faveur de ces représentants : unanimité pour.

Information sur l'avancée du projet Fibre optique

Une réunion a eu lieu vendredi 18 mai à l'Espinas avec SCOPELEC et les divers intervenants sur ce projet afin de valider les travaux envisagés. Camille LECAT, Alain VENTURA et Jean-Claude DAUTRY étaient présents à cette réunion. Les avancées de ce projet sont présentées aux élus. Le positionnement de 2 répartiteurs (points de mutualisation) est prévu pour la commune déléguée de St Andéol de Clerguemort. 270 prises sont prévues. Les équipements arriveront en bord de route (en limite de domaine public) et le raccordement de chaque maison sera aux frais des habitants. Le coût de ce raccordement sera à la discrétion des opérateurs. La desserte sera universelle. Une vigilance particulière reste à avoir sur les points de détails du projet.

Suite à l'annonce du décès de Mme Josette ROUX, conseillère municipale, la séance est levée à 20 h 30.

L'esprit de résistance

J'ai répondu à la demande de Maurice Jeannet de vous parler de l'esprit de résistance à travers mon expérience professionnelle. Ma réflexion et mon témoignage s'appuient sur les nombreuses années durant lesquelles j'ai été psychologue clinicien à l'hôpital, en psychiatrie puis en pédopsychiatrie.

Quelques considérations générales

L'esprit de résistance, comment il nous vient ?

Quand on parle de résistance, on pense tout d'abord à la Résistance avec un grand « R » surtout ici sur le Ventalon, au cœur d'événements qui ont marqué l'histoire de ce pays. Mais ce n'est pas mon propos et je ne serai pas compétent pour le faire. D'autres conférenciers en ont parlé ici remarquablement, comme Patrick Cabanel. Ce qui vient ensuite c'est la résistance physique. C'est d'ailleurs la première signification donnée par le dictionnaire, avec la notion d'opposition, de force contraire. La résistance de la matière, ici dans cet environnement minéral, de roches, de pierres, les bâtisseurs qui s'attaquent à la pierre connaissent. Les Bâtisseurs en Pierres Sèches (ABPS) ont leurs ateliers juste à côté. On peut dire avec Gaston Bachelard, ce grand philosophe, qu'ils façonnent la pierre autant qu'elle les façonne. La matière dure stimule en nous une imagination



Peinture réalisée à l'atelier d'expression de l'hôpital psychiatrique

et notre volonté. Des envies de faire, de bâtir, de sculpter. « Nous voulons la vaincre en travaillant... elle nous révèle nos forces... la matière est notre miroir énergétique ». Et tout cela a des effets sur nous, sur notre être. « Le geste du travail intègre en quelque

sorte l'objet résistant, la résistance même de la matière... l'homme connaît une promotion d'être. » (p. 22) « Le travail de nos mains redonne à notre corps, à nos énergies, à nos expressions, aux mots mêmes de notre langage, des forces originelles. » (p.30) « Le travail sur des objets, contre la matière est une sorte de psychanalyse naturelle. Il offre des chances de guérison rapide parce que la matière ne nous permet pas de nous tromper sur nos propres forces. » (p.30) Je me souviens d'une répartie extraordinaire de Numa Nogaret, un couvreur de St Privat. Il était en train de tailler des lauzes, à genoux, en plein soleil. C'était en septembre, il faisait très chaud. Je l'aidais comme manoeuvre. Je l'incitais à se mettre à l'ombre d'un châtaignier à quelques mètres de lui. Il me répondit

« l'homme se tient là où il y a le travail ! »... Cette phrase avait d'autant plus de poids qu'il parlait très peu. Dans sa vie professionnelle il était passé de l'ombre à la lumière ! Avant d'être couvreur il avait été mineur de fond, comme beaucoup ici dans la val-



lée. Dans notre psychisme nous avons besoin de résistance. Cela se joue très tôt chez le jeune enfant.

Le « non » chez le jeune enfant

Vers le 15^{ème} mois, le très jeune enfant fait le signe de la tête et dit « non » et cela va prendre sens pour lui. Ce « non » est un marqueur de son développement qui participe à sa construction. C'est ce que les psychologues, comme René Spitz, appellent un organisateur psychique. C'est le troisième, après le sourire, le premier, et l'angoisse du 8^{ème} mois, qui indique que le bébé fait la différence entre ses proches et un étranger (l'angoisse de l'étranger). Le « non », c'est la marque du début de la conscience de soi, de l'affirmation de soi. Le signe que la communication prend le dessus par rapport à l'action et la remplace. Si je dis « non » je ne suis pas tenu de l'exprimer de façon pulsionnelle dans mon corps ou par mes gestes (taper maman ou faire caca à la culotte).

C'est le premier concept, la première abstraction. Et l'enfant va en jouer avec un grand plaisir tout en observant la réaction de ses parents. Ce « non », peu à peu, va prendre sens et se charger d'une intention, pour lui et pour son entourage. Il pourra prendre carrément le sens d'un refus avec une dose d'agressivité en réaction à une frustration produite par une interdiction du parent. Le « non » peut répondre à un besoin de se différencier, au sein de sa famille, de sa fratrie, de son groupe, un besoin de s'affirmer et de s'autonomiser. À l'adolescence, lorsque le regard sur le monde s'élargit et que la capacité de jugement porte sur des valeurs, le non peut être l'expression d'une désapprobation du monde et des valeurs des adultes, d'une révolte, et prendre un sens politique, devenir un combat. Un combat qui peut être partagé par toute une génération, comme en mai 68, par exemple.

Le mouvement de résistance historique et la psychiatrie.

Elles ont été étroitement liées durant la guerre de 1940 et l'occupation allemande. C'est une histoire locale, car dès 1941, l'hôpital de St Alban en Lozère, s'est transformé en refuge, en véritable asile, pour les victimes des lois anti-juives pétainistes, puis pour les résistants, certains en les faisant passer pour des fous. L'hôpital fait transiter du matériel vers le maquis, fabrique des faux papiers, en collaboration avec le maire de la commune. Des intellectuels, le philosophe Canguilhem, de jeunes juifs qui deviendront certains des personnalités connues dans le monde de la radio et de la télé, comme Denise Glaser, y séjourneront. De même que plusieurs artistes, artistes de l'Art Brut, Auguste Forestier, et des écrivains comme Tristan Tzara (mouvement Dada), et des poètes. En 43, Paul Eluard arrive à St Alban avec son épouse et l'activité littéraire et artistique s'intensifie, des éditions clandestines de la Bibliothèque Française voient le jour. La résistance intellectuelle s'anime. Il n'y a pas assez de papier pour cette activité intense. On fait parachuter du papier venu de Londres! Deux jeunes psychiatres vont laisser une empreinte très forte dans le milieu du soin psychiatrique, jusqu'à nos jours. François Tosquelles, catalan, anarchiste, arrive en janvier 40, puis Lucien Bonafé, militant communiste, proche des Surréalistes. Un autre jeune psychiatre, Jean Oury, les rejoint. Il fondera par la suite, en 1953, la célèbre Clinique de La Borde dans le Loir-et-Cher. Ils sont à l'origine de la psychothérapie institutionnelle. L'idée, très simplement, est que tous les membres de l'institution sont soignants, aussi bien les médecins, les infirmiers que la cuisinière, le jardinier, les patients. Partout en France, les gens sont affamés. C'est très compliqué pour trouver de la nourriture. On s'en sort un peu mieux dans les campagnes. À St Alban, il y a urgence à trouver du ravitaillement. Tous les patients valides vont participer aux activités agricoles, assurer le jardinage, ramasser les champignons et obtenir,

des paysans, des légumes et du beurre en échange de leur ration de vin. Les femmes font des travaux de couture, de filage et de tricotage pour les gens du village. St Alban est l'hôpital psychiatrique qui a compté le moins de décès dus à la famine! 40.000 malades mentaux sont morts de faim entre 1940 et 1944!

La psychiatrie de secteur

À la libération, dans l'euphorie de la fin de la guerre, un certain nombre de psychiatres, parmi lesquels de nombreux résistants, obtiennent la psychiatrie de secteur. C'est à dire une psychiatrie proche des habitants et plus démocratique. Une même équipe va se charger des soins des patients d'un secteur géographique donné, soit à domicile, soit à l'hôpital. Le mouvement était déjà amorcé avec le gouvernement du Front Populaire en 1937 (circulaire Rucart), Des moyens sont donnés pour les dispensaires d'hygiène mentale afin de développer la prévention et devenir ensuite des centres de soins. Les bons résultats et les événements liés à la guerre accentuent le mouvement dit « désaliéniste », qui se veut démocratique (Michel Leverrier, « Demandes... et psychiatrie de secteur », éd. Épi, 1975). Il y a convergence à ce moment là de plusieurs « esprits de résistance ». Résistance à la psychiatrie asilaire, résistance à l'occupant, aux lois pétainistes et à l'idéologie dominante, à ses lois anti-juives, anti-communistes. Mais de nombreuses forces contraires vont tenter d'étouffer cet élan : le gouvernement dans sa volonté de contrôle, le patronat qui vise la disparition de la Sécu (1967), et les industries pharmaceutiques, dans leur course au profit. (commentaire de l'Huma, 1975, cité par Leverrier). Là aussi, c'est une résistance quotidienne sur le terrain que certaines équipes, avec leur chef de service, opposent aux tenants de la psychiatrie classique et universitaire, celles qui défendent l'enfermement, les traitements médicamenteux. C'est une bagarre de mots, au moins, contre les murs de l'asile qui prend l'allure d'une prise

de la Bastille! Roger Gentis, un psychiatre réputé de la région d'Alès, affirmait dans un petit livre « Les Murs de l'Asile », en 1970, qui nous a marqués : « Les murs sont à l'intérieur de chacun de nous... et pas seulement dans l'institution »!

Premières structures hors les murs, la psychiatrie communautaire

À Montpellier, le premier dispensaire ouvre en 1973, à l'initiative du psychiatre, le Dr. Ribstein, chef de service. Ce dispensaire est conçu

comme un lieu d'accueil où il est possible de venir sans rendez-vous, pour une consultation ou

participer à un atelier de type artisanal ou à un groupe de parole, ou tout simplement passer un moment avec d'autres, partager un repas préparé ensemble. J'ai fait partie de cette première équipe pour animer un atelier de poterie/modelage, en tant que psychologue et potier. Un premier

appartement thérapeutique s'ouvre en 1979 avec quatre patients qui totalisent 170 ans de vie à l'hôpital. En quelques années, un tiers des patients hospitalisés sont installés chez eux.

L'entrée des artistes à l'hôpital

L'objectif de favoriser les échanges et la mixité entre les gens dits « fous » et les gens ordinaires se poursuit. Cet objectif se concrétise avec l'accueil, au sein de l'hôpital de la Colombière, d'artistes et artisans plasticiens. C'est une façon de résister à l'enfermement, de combattre l'idée que les « fous » sont une catégorie d'êtres humains à part. Il faut toute la détermination du chef de service et de l'équipe pour que ce projet que nous avons lancé avec un ami peintre (Jacques Bringuier) voit le jour et que nous obtenions, après un an de courrier et de réunions, un ancien dortoir désaffecté. Une sorte de nef immense. En échange de quoi, les artistes se doivent d'accueillir dans leurs ateliers ou pour des expositions, les patients, les soignants et les gens de la ville. Pas toujours simple de traverser le pavillon des « fous », cette forteresse aux fenêtres grillagées, et de se trouver nez à nez avec eux ! Mais le monde du dedans et du dehors se côtoient et se découvrent, et les « fous » ne font pas si peur et certains sont de véritables artistes. L'expérience dure quelques années. Mais l'administration tolère assez mal ces va-et-vient. Ce n'est plus sous contrôle. Prétextant des raisons économiques, le directeur y met fin. Tout ne fut pas perdu. L'esprit de cette démarche se poursuit sous d'autres formes avec d'autres équipes (Les Murs d'Aurelle, avec notamment la danseuse Mathilde Monnier).

Résistance aux évaluations

Parallèlement à ces actions et ces réalisations originales, les demandes plus classiques faites aux psychologues sont toujours là ! Les tests ! L'examen psychologique, avec les tests, participe au diagnostic du psychiatre. Et là aussi, il y eut un front de

résistance pour certains qui avaient le sentiment que les tests réduisaient le sujet à des chiffres et un profil. Ils ont refusé de les faire passer, en condamnant ce type de pratique. Cette prise de position radicale venait surtout des psychologues qui étaient devenus des adeptes de la psychanalyse. La psychanalyse, surtout lacanienne à Montpellier, à ce moment là, prenait beaucoup de place dans le milieu psy. Elle apportait un regard différent sur la maladie mentale. L'enseignement de Jacques Lacan était d'une grande richesse. Mais cela donna lieu à des excès surtout parmi certains de ses élèves : des concepts et un jargon difficiles à saisir pour les non-initiés, des prises de position dogmatiques et quelques fois excluantes. Bien sûr, ce n'était pas le cas de tous les pys ! Mais ce discours était suffisamment répandu et un peu envahissant, il faut bien dire, pour qu'il donnât lieu à une réaction, voire une résistance à la psychanalyse en général, dont on a les effets très marqués encore actuellement. Il n'y a qu'à écouter les polémiques actuelles concernant la prise en charge des enfants et des personnes autistes. Pour revenir aux tests, cette opposition, que j'ai partagée, avec le recul, apparaît excessive et stérile. Mais elle était annonciatrice de ce qui allait se passer plusieurs années plus tard. Les tests ont un réel intérêt pour les enfants et les adultes. Je m'en suis rendu compte, surtout, en travaillant avec les enfants. Si l'on prend le temps de mener une analyse fine des résultats, si l'on ne s'en tient pas au seul QI, les tests permettent de mettre en évidence toutes les potentialités d'un enfant, de comprendre ses échecs. Le risque avec les tests, selon comment ils sont pratiqués et utilisés, est de coller une étiquette à l'enfant, de le stigmatiser et de compromettre son évolution. J'ai pu mesurer les effets négatifs, traumatiques quelques fois, de diagnostics annoncés abruptement sur la base des seuls résultats chiffrés, et de pronostics péjoratifs qui se sont avérés inexacts pour certains, par la suite ! Plus récemment, il y a une quinzaine d'années, nous étions plusieurs psychologues à dénoncer auprès de la MDPH (Maison



●●● des Personnes Handicapées de l'Hérault) cette utilisation très réductrice des bilans psychologiques. L'équipe de la MDPH ne prenait en compte que les résultats chiffrés. C'était du temps perdu ! Toute l'analyse psychologique argumentée ne rentrait pas dans les cases ! Des personnes, pas du tout du métier, étaient chargées de dématérialiser les documents que nous leur adressions... Il y a eu quelques améliorations depuis.

La « folie évaluative »

Cette résistance à l'évaluation est plus que jamais à l'ordre du jour ! Car, il y a, actuellement, comme le dit Roland Gori, psychologue, psychanalyste et professeur de psychopathologie clinique à Aix-Marseille, « une folie évaluative » (« La dignité de penser », Babel, Actes Sud, 2014). La bascule s'est faite dans les années 80. De la clinique du sujet inspirée par la psychanalyse on est passé aux approches comportementales et cognitives. Les nouvelles imageries médicales et la génétique ont fait d'immenses progrès dans la découverte du corps, du fonctionnement cérébral particulièrement

ment et de ses dysfonctionnements. Ce qui permet de nouveaux moyens thérapeutiques et met en avant les experts. Cela conforte « les nouvelles idéologies scientifiques et thérapeutiques

qui revendiquent la rigueur et l'efficacité contrairement aux approches cliniques classiques jugées plus aléatoires... moins objectives et moins rigoureuses », (Joseph Mornet, « Psychothérapie institutionnelle », Champ social éditions, 2007). Mais ces méthodes tendent à faire de l'enfant, ou de l'adulte, un objet, pour les besoins de la recherche et de la mise en protocoles des soins. Or le sujet humain ne peut pas être réduit à un objet, être objectivé. Toute une dimension subjective n'est pas prise en compte.

Protocoles, et le temps

Si l'on admet qu'il s'agit d'une personne, nous savons qu'il faut du temps pour qu'une confiance s'établisse entre l'enfant et ses éducateurs, qu'une relation thérapeutique s'instaure. Pour que les blessures, les traumatismes de l'enfance émergent, pour qu'un enfant puisse reconstruire une autre image de soi, etc. Un soin uniquement protocolisé ne le permet pas. Les équipes sont tenues par des délais de plus en plus courts. Et là, la logique gestionnaire de l'hôpital intervient. Il faut faire de plus en plus d'actes. C'est la fameuse tarification à l'acte dans les services de médecine somatique. Elle est remise en question actuellement. Pour que ce soit « rentable », il faut multiplier les séances et le nombre de patients et perdre le moins de temps. Alors les informations aux collègues et les transmissions se font de plus en plus par informatique et plus besoin de réunions !! L'évaluation prend de plus en plus de place et de temps. Et qui s'occupe du soin psychologique ? Alors qu'un très

grand nombre de patients sont en attente de soins et que des psychologues, des pédopsychiatres, des équipes et des para-médicaux, très expérimentés passent beaucoup de temps à s'occuper d'évaluation ! Quel gâchis !! Donc, là aussi : résistance ! Les équipes s'organisent, dans une certaine mesure, pour redonner du temps aux enfants et aux familles et s'octroient quelques minutes pour échanger, se soutenir. Mais c'est insuffisant. L'utilisation des protocoles, dans le soin psychologique, calquée sur la médecine somatique pose de véritables problèmes, non seulement dans la prise en charge des enfants mais aussi pour les parents. Commencer un entretien par un questionnaire établi, standardisé, cela ne donne pas forcément le sentiment d'être accueilli et écouté ! Les questions plus personnelles, plus intimes ne peuvent se dire sans la confiance et la confidentialité. Ce qui est difficile, ce qui fait souffrir ne peut être exprimé de but en blanc. Cela demande du temps.

Les médicaments

Aujourd'hui, quand un enfant pose un problème à l'école, qu'il ne suit pas, ou qu'il est agité, il n'est plus un élève en difficultés ou un enfant un peu à part, « original ». Il est considéré comme ayant un trouble, un handicap, une maladie. Généralement, il est évalué au sein de l'école, puis adressé à un médecin, un pédiatre, un psychologue ou à un service de pédo-psychiatrie. Il se retrouve, bien souvent, avec un diagnostic de « TDAH » (Troubles du Déficit de l'Attention avec Hyperactivité) accompagné la plupart du temps d'un ou de plusieurs « dys » : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, etc. Il lui est proposé un programme de rééducation et le plus souvent un traitement médicamenteux. En



Modelage réalisé à l'atelier d'expression de l'hôpital psychiatrique

Modelage réalisé à l'atelier d'expression de l'hôpital psychiatrique



général la fameuse ritaline, (méthylphénidate) « un puissant stimulateur de l'attention, une sorte de pilule miracle de la réussite scolaire » comme le dit, avec une certaine ironie, Sandrine Deloche, médecin pédopsychiatre. C'est le trouble diagnostiqué, le plus fréquent, chez les enfants de 4 à 17 ans. Un enfant sur 10 aux USA! Le nombre d'enfants ainsi diagnostiqués est passé de 600 000 en 1990 à 3,5 millions en 2012! 6,4 millions d'enfants et adolescents ont été diagnostiqués TDAH à partir de 2011! En France la prévalence est de 3,5 à 6 % des enfants de 6 à 12 ans. Et derrière tout cela il y a les laboratoires pharmaceutiques dont le chiffre d'affaires a explosé. Il est passé de 40 millions, il y a 20 ans à 10 milliards actuellement. Ce médicament le plus souvent prescrit, même en dessous de 6 ans, bien que non autorisé, est loin d'être anodin. C'est une amphétamine qui entraîne une accoutumance, contraire-

ment à ce que l'on disait au début. Des études sortent. On connaît de mieux en mieux les effets secondaires. Le fait que cette prescription soit si répandue aux USA est de plus en plus dénoncée. De l'aveu même de l'inventeur du sigle « TDAH », le Dr Léon Eisenberg, « c'est l'exemple même d'une maladie inventée! » (conF. l'article « Le prix de l'obéissance » de Sandrine Deloche dans la revue « Pratiques », janv.2018). Cela nous amène à reconsidérer l'enfant dans sa dimension de sujet, à essayer de trouver le sens de ses symptômes dans son histoire et son environnement, sans négliger les facteurs génétiques et neurologiques. Bien sûr, Il ne s'agit pas de rejeter en bloc les médicaments. Leur utilisation peut-être très utile, incontournable dans certains cas, et constituer une aide véritable. C'est l'utilisation quasi systématique qui est critiquable.

Alors que faire? Comment résister?

Dans le service où je travaillais, nous étions quelques uns à prendre le temps d'écouter, à essayer de comprendre, au lieu de remplir des questionnaires et des grilles, ou bien nous le faisons le plus rapidement possible. Le problème est que si les grilles ne sont pas remplies, s'il n'y a pas un diagnostic posé, le travail n'est pas comptabilisé. Et l'administration nous rappelle à l'ordre. Je ne m'attarde pas sur l'analyse plus générale de cet état de chose, sur les effets de cette gestion comptable des soins avec des critères de supermarché. Il en est beaucoup question en ce moment. C'est la « religion du marché » comme le dit Roland Gori. « À l'hôpital, dit-il, la gestion n'est plus le moyen qui permet le soin ; c'est le soin qui est devenu le moyen de satisfaire les logiques de gestion ». R.Gori, « La dignité de penser », p. 153. Plusieurs auteurs ont écrit dans



Peinture réalisée à l'atelier d'expression de l'hôpital psychiatrique

ce sens. Comme Dany Robert Dufour, philosophe, « Le divin marché », Folio essais, Denoël, 2007. Mais quelles sont les réponses ? les ripostes possibles ? Il s'agit de redonner sa place à la parole, à ce que les patients ont à dire, de leur vécu, de leur histoire. Et avec eux de constituer un récit. Un des chapitres du livre de Gori, cité, s'intitule : « Le récit : une forme de résistance ? ». Il dit l'importance de réhabiliter la fonction narrative. C'est l'art de raconter

une histoire, de transmettre par cette voie l'expérience, pour s'opposer au langage techno-scientifique. Le langage technique, conditionné par le langage informatique, tend à se substituer à tous les autres, et à se vouloir le seul langage légitime de toutes les pratiques sociales. Faire un récit, développer une histoire, c'est redonner du volume à l'histoire, à l'histoire personnelle, familiale, dans le cadre du soin psychique. Pouvoir « se représen-

ter son histoire sous forme de récit », cela permet d'établir des liens entre un passé, un présent et un futur. Et pour le sujet c'est la possibilité d'avoir des perspectives.

Comment s'organise la résistance ?

Pour résister, pour soutenir cette position, maintenir ce que nous appelons la clinique (psychologique ou psychanalytique), au sein de ces dispositifs de soins encouragés et cadrés par les politiques gestionnaires, il est important de parler, de dire, de prendre le temps d'écouter les patients mais aussi de s'écouter entre soignants dans les réunions, avec les équipes. Il est important de ne pas rester seul. De se rapprocher des autres professionnels qui partagent nos réserves, notre refus. D'où l'importance de créer ou de participer à des initiatives collectives, ouvertes à tous. Résister tout seul dans son coin ce ne peut être que préjudiciable et toxique pour soi. Ce que je dis là est valable dans toutes sortes d'activités et de professions ! Partager ses préoccupations c'est déjà un soutien. Je connais des psychologues, et c'est vrai pour beaucoup de salariés, qui sont dans des situations de grande souffrance, de maltraitance. Ils ne peuvent pas travailler comme ils l'ont appris et sont très isolés dans leur établissement. Résister dans un

Modelage réalisé à l'atelier d'expression de l'hôpital psychiatrique



tel contexte peut les mettre en danger sur un plan psychologique personnel, produire un burn-out, les amener à perdre leur emploi. Ce n'est pas sans risque ! Nous nous sommes organisés. Au niveau local à Montpellier, dès 2003, à l'initiative du Dr Mme Navon, psychanalyste, nous avons créé une association : « les Artisans Langagiers ».

- « Artisans » pour indiquer que notre savoir n'est pas uniquement théorique, il repose sur nos expériences partagées et que nous avons le projet de le transmettre sous une forme de compagnonnage.

- « Langagiers » pour dire que tout est langage, comme le disait Françoise Dolto.

Cela nous aide à nous soutenir dans nos consultations et psychothérapies. À nos yeux, l'hôpital ne remplissait plus sa fonction d'accueil inconditionnel des familles et des enfants et d'écoute nécessaire. Nous avons beaucoup de difficultés à nous comprendre entre praticiens, du fait de l'utilisation d'un langage différent et de références théoriques et pratiques très éloignées, approches comportementales et cognitives d'un côté et approche psycho-dynamique, d'inspiration psychanalytique de l'autre. Ce n'est pas pour autant que nous avons renoncé aux échanges avec les partisans de ces approches du milieu hospitalier. Tout dernièrement nous avons eu des réunions pour tenter de dialoguer, et de se comprendre. Et nous devons nous revoir ! Des groupes de travail, de partage d'expériences, de recherche et de réflexion, se sont mis en place. Des réseaux, là encore un mot qui évoque la Résistance, qui visent à développer les liens entre professionnels, se sont intensifiés. Et nous savons combien les bonnes relations entre équipes ont un impact positif sur les patients et sur l'évolution de leurs troubles. Les noms de ces groupes sont évocateurs : « engagement », « politique », « ressources », etc. Je m'occupe plus particulièrement de ce dernier qui s'est fixé pour tâche de faire un état des lieux sur la région, et de recenser les équipes et lieux ressources du

territoire proche, qui pourraient devenir des partenaires. Des lieux qui partagent l'essentiel avec nous, l'accueil, l'écoute. Lieux alternatifs, lieux de vie, comme Souteyrane ici dans le passé ou « Solstices » au Bleyard, lieux d'accueil parents/enfants où se pratique une mixité sociale, sur le modèle des « Maisons Vertes » de Françoise Dolto, et bien d'autres. Au-delà des activités de notre association, d'autres groupes, d'autres associations se sont multipliés depuis une dizaine d'années. Certains ont la particularité d'être ouverts à des non-professionnels. Ce sont des collectifs. Autour de Montpellier, c'est le collectif « L'appel du 7 » qui comptent parmi les participants, des parents, des artisans, des agriculteurs. Au niveau national, c'est le collectif « L'Appel des Appels » qui s'adresse à tous les acteurs qui agissent, travaillent au bien public, dans le social, la justice, l'éducation, la recherche, la culture, l'information, etc. D'autres mouvements ont été lancés pour combattre des projets gouvernementaux ou de certains organismes de recherche (INSERM) sur le dépistage précoce, dès trois ans, des futurs délinquants, par exemple. (« Zéro de conduite »)

Épilogue

La résistance, dans le milieu de la psychiatrie et de la pédopsychiatrie, n'en a pas fini, si l'on en croit les tout derniers commentaires, suite à la déclaration, en janvier, de la ministre de la santé Agnès Buzyn qui a reconnu la paupérisation de la psychiatrie mais sans donner de moyens ! Cela ne répond pas aux attentes des besoins immenses et aux attentes des équipes soignantes. Les professionnels de la santé, comme dans bien d'autres domaines, sont très insatisfaits de leur travail et se trouvent empêchés d'accomplir leur mission de soins. Cela est cause de souffrances et de drames. Face à cette situation, deux formes de résistance : Soit on a affaire à une résistance dans le repli, fermée sur son pré carré, avec une impossibilité de dialogue. Soit on

a affaire à une résistance, sortie des querelles de chapelles, ouverte vers la société civile, vers les collectifs. Une résistance qui bat la campagne, une « pratique du hors-champ » comme le dit si bien Anne-Marie Navon, qui va à la rencontre des autres. Ce n'est pas résister pour résister. C'est une résistance qui résiste à ce qui se détourne de l'humain et qui s'intéresse à l'accueil, à l'entraide, à la solidarité. C'est, je pense, ce qui se passe ici, ce que vous vivez au quotidien. Un lieu comme le Bistrot de l'Espinassas, avec ce qu'il représente, c'est essentiel, c'est indispensable pour entretenir la flamme ! Vous avez la chance d'avoir avec vous Maurice et Babeth Jeannot, infatigables artisans de rencontres, du dialogue et du partage. J'en ai souvent entendu parler à Montpellier avant de les rencontrer ici. Et aussi Véronique Nunge, que je découvre, et toute l'équipe.

Merci à eux !

Merci à vous !



Jean-Marie Perret

Bibliographie

« La terre et les rêveries de la volonté », G. Bachelard, éd. José Corti, 1948.

« La dignité de penser », Roland Gori, éd. Actes Sud, Babel, 2011

« Caché dans la maison des fous », Didier Daeninckx, ed. Gallimard, collection Folio, 2017.

CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES

CDOS LOZÈRE
Maison Départementale des Sports
Rue Faubourg Montbel
48000 MENDE

www.cdoslozere.com

✉ lozere@franceolympique.com
☎ 04 66 49 12 12

LA DÉLÉGUÉE DÉPARTEMENTALE À LA VIE ASSOCIATIVE

À LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
Cité administrative, 9 Rue des Carmes
48005 MENDE

✉ maryline.nouchi@lozere.gouv.fr
☎ 04 30 11 10 15

COORDINATION DES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

À LOZÈRE DÉVELOPPEMENT
Parc technologique de Valcroze,
12 Rue Albert Einstein, 48000 MENDE

✉ contact@lozere-developpement.com
☎ 04 66 45 33 00

VIE ASSOCIATIVE

FORMATION DES BÉNÉVOLES
2018 - 2019

Création CDOS Lozère

Ne pas payer sur votre compte



LES OBJECTIFS

- Informer et former les bénévoles et les salariés associatifs pour faciliter la gestion quotidienne et le développement de leur association.
- Développer la réflexion et susciter débats et échanges sur la vie associative.

LE PROGRAMME DES SÉANCES

Séance de **2 heures**

Début de la séance **18 h**
Fin de la séance **20 h**

Suivi d'un échange autour du **pot de l'amitié**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ET... GRATUITE !

auprès du **Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA/MSAP)** pour une meilleure organisation

CALENDRIER 2018 - 2019

EMPLOI

- Information et conseil sur la création et la mutualisation d'un emploi
- Accès des associations aux contrats aidés (PEC)

- **Judi 11 octobre 2018 à Saint Chély d'Apcher**
Inscription : PAVA/MSAP de Saint Chély d'Apcher
04 66 32 71 41 - msap@stchelydapcher.fr
- **Judi 25 octobre 2018 au Pont de Montvert**
Inscription : PAVA/MSAP des Cévennes au Mont Lozère
04 34 09 06 14 - cybermdepondemontvert@gmail.com
- **Judi 7 mars 2019 à Marvejols**
Inscription : PAVA/MSAP de Marvejols
04 66 44 03 78 - msap@cc.gevaudan.fr

Intervenants :

- Hélène Thouvenin (DLA - ADEFPAT)
- Mission Locale et d'Insertion

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT

- **Judi 22 novembre 2018 à Fournels**
Inscription : PAVA/MSAP de Fournels
04 66 45 31 40 - bessonmariemarie@fournels48.fr
- Intervenants :**
- CRIB / CDOS Lozère
 - Responsable associatif

TENUE DES COMPTES

- **Judi 4 avril 2019 au Bleymard**
Inscription : PAVA/MSAP Mont Lozère et Goulet
04 66 32 05 98 - msapbleymard@gmail.com
- Intervenant :** CRIB / CDOS Lozère

DIVERSIFIER SES SOURCES DE FINANCEMENT

- **Judi 8 novembre 2018 à Langogne**
Inscription : PAVA/MSAP de Langogne
04 66 46 80 75 - maisonemploi.langogne@orange.fr
- **Judi 18 avril 2019 à Villefort**
Inscription : PAVA/MSAP de Villefort
04 66 46 69 85 - msapvillefort.monLozere@gmail.com
- **Judi 16 mai 2019 à Ste Croix Vallée Française**
Inscription : PAVA/MSAP de Sainte Croix Vallée Française
04 66 44 70 50 - msapvf@gmail.com

Intervenant : CRIB / CDOS Lozère

COMMUNICATION & RÉSEAUX SOCIAUX

- **Judi 21 mars 2019 à Meyruels**
Inscription : PAVA/MSAP de Meyruels
04 66 31 25 92 - valledelsainte@mdecs48.fr
- **Lundi 20 mai 2019 à Florac**
Inscription : PAVA/MSAP de Florac
04 66 47 48 82 - msap-florac@orange.fr

Intervenants : CRIB / CDOS Lozère